



NOTICE ANNUELLE

13 mars 2017

Table des matières

POLLARD BANKNOTE LIMITED ET AUTRES PARTIES.....	1
Structure de la société et de ses filiales	1
APERÇU DE L'INDUSTRIE	3
Description générale	3
Loteries	3
Jeux de bienfaisance.....	4
Produits	4
<i>Billets de jeu</i>	<i>4</i>
<i>Produits de lotto (de tirage)</i>	<i>4</i>
<i>Loterie et jeux sur Internet</i>	<i>4</i>
<i>Services de gestion de loteries.....</i>	<i>4</i>
<i>Produits licenciés</i>	<i>5</i>
<i>Distributeurs automatiques</i>	<i>5</i>
<i>Bingo</i>	<i>5</i>
<i>Jeux numériques interactifs et développement de sites Web</i>	<i>5</i>
<i>Appareils de loterie vidéo.....</i>	<i>5</i>
ACTIVITÉS DE POLLARD BANKNOTE LIMITED	5
Aperçu.....	5
Les atouts de l'entreprise	7
<i>Une position de chef de file</i>	<i>7</i>
<i>Un fabricant de classe mondiale</i>	<i>7</i>
<i>Développement de l'expertise en loterie sur Internet.....</i>	<i>8</i>
<i>Des produits exclusifs à valeur ajoutée.....</i>	<i>8</i>
<i>Développement du portefeuille de produits.....</i>	<i>8</i>
<i>Importantes barrières à l'entrée</i>	<i>8</i>
<i>Relations de longue date avec la clientèle.....</i>	<i>8</i>
<i>Excellente évolution de la croissance.....</i>	<i>11</i>
<i>Une équipe de direction expérimentée</i>	<i>11</i>
Stratégie de l'entreprise	11
<i>Poursuite des progrès technologiques pour améliorer la productivité</i>	<i>11</i>
<i>Innovation et accroissement de la mise au point et de la vente de produits exclusifs</i>	<i>12</i>
<i>Produits licenciés et produits dérivés.....</i>	<i>12</i>
<i>Loterie sur Internet et applications numériques.....</i>	<i>12</i>
<i>Accroissement du nombre de territoires qui exploitent des loteries et des jeux</i>	<i>13</i>
<i>Acquisitions</i>	<i>13</i>
<i>Services de gestion de loteries et systèmes d'information</i>	<i>13</i>
<i>Partenariats stratégiques</i>	<i>14</i>
<i>Enrichissement mutuel du marché de la loterie et des jeux de bienfaisance</i>	<i>14</i>

Produits et services.....	14
<i>Billets de loterie instantanée</i>	14
<i>Loterie sur Internet</i>	15
<i>Cartes de bingo</i>	15
<i>Billets à languettes</i>	16
<i>Jeux licenciés</i>	16
<i>Services de gestion de loteries et systèmes d'information</i>	16
<i>Jeux numériques interactifs et développement de sites Web</i>	16
<i>Distributeurs automatiques</i>	17
Clients, ventes et marketing	17
<i>Marché de la loterie</i>	17
<i>Marketing visant les loteries</i>	17
<i>Le processus d'appel d'offres</i>	17
<i>Affaires octroyées en dehors du processus d'appel d'offres</i>	18
<i>Marché des jeux de bienfaisance</i>	18
Fournisseurs et matières premières	18
Employés.....	18
Régimes de retraite.....	19
Propriétés	19
Concurrence	20
<i>Marché de la loterie</i>	20
<i>Marché des jeux de bienfaisance</i>	20
Environnement, santé et sécurité.....	20
Dépenses en immobilisations	21
Brevets, marques de commerce et licences	22
<i>Brevets</i>	22
<i>Marques de commerce</i>	22
<i>Jeux licenciés</i>	22
Réglementation	22
<i>Description générale</i>	22
<i>Marché de la loterie</i>	22
<i>Marché des jeux de bienfaisance</i>	23
GOUVERNANCE	24
Administrateurs et dirigeants de Pollard Banknote Limited	24
Biographies des administrateurs et dirigeants	24
Gouvernance de Pollard Banknote Limited	25
<i>Gouvernance</i>	25
<i>Comité d'audit</i>	26
<i>Comités du conseil d'administration de Pollard Banknote Limited</i>	26
<i>Lignes directrices concernant la communication continue faite au public</i>	26
Propriété de titres	27

Honoraires pour les services de l'auditeur externe	27
<i>Catégorie</i>	27
Prêts aux cadres.....	27
ENDETTEMENT	27
Facilité de crédit.....	27
Dette subordonnée.....	28
DESCRIPTION DE POLLARD BANKNOTE LIMITED	28
Constitution en société	28
Description du capital-actions.....	29
<i>Actions privilégiées</i>	29
<i>Actions ordinaires</i>	29
FACTEURS DE RISQUE.....	31
Risques liés aux activités et au secteur.....	31
<i>Dépendance envers les produits clés</i>	31
<i>Incapacité de soutenir les ventes ou les marges de BAIIA</i>	31
<i>Incertitude économique</i>	31
<i>Dépendance envers les principaux clients</i>	31
<i>Fluctuations des taux de change</i>	32
<i>Besoins en capital additionnels</i>	32
<i>Incapacité de soutenir et de gérer la croissance</i>	32
<i>Concurrence</i>	32
<i>Risques liés aux acquisitions futures et à l'intégration</i>	33
<i>Dépendance envers les installations de fabrication</i>	33
<i>Dépendance envers le personnel clé</i>	33
<i>Évolution technologique</i>	34
<i>Changements importants de la réglementation de l'État</i>	34
<i>Octroi de licences et exigences réglementaires</i>	34
<i>Impôts sur le revenu et autres impôts</i>	34
<i>Propriété intellectuelle</i>	35
<i>Litiges</i>	35
<i>Volatilité des prix des matières premières</i>	35
<i>Absence d'ententes à long terme avec les fournisseurs</i>	35
<i>Responsabilité du fait des produits</i>	35
<i>Interruptions de travail</i>	36
<i>Dépendance envers une source unique ou des sources limitées d'approvisionnement</i>	36
<i>Risques d'exploitation</i>	36
<i>Exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité et questions connexes</i>	36
<i>Garantie d'assurance insuffisante</i>	37
<i>Taux d'intérêt</i>	37
<i>Les dividendes ne sont pas garantis et varieront selon le rendement de l'entreprise</i>	37
<i>Effet de levier et clauses restrictives</i>	37

<i>Contrôle et restrictions contractuelles de Pollard Banknote</i>	<i>38</i>
<i>Ventes d'actions futures par Pollard Equities Limited.....</i>	<i>38</i>
DIVIDENDES	38
LITIGES.....	38
AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES ET AGENT DES TRANSFERTS	39
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES.....	39
PROMOTEUR.....	39
CONTRATS IMPORTANTS	39
INTÉRÊTS DES EXPERTS.....	40
DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI.....	40
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	40
ANNEXE A	A-1

La présente notice annuelle comprend des énoncés prospectifs. Nous avons fait reposer ces énoncés prospectifs sur nos attentes et nos projections actuelles quant aux événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent entre autres : nos stratégies de croissance prévues, les tendances prévues dans notre secteur d'activité et notre capacité à développer nos activités commerciales.

Les énoncés prospectifs que renferme la présente notice annuelle sont assujettis aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses concernant Pollard Banknote Limited (« Pollard Banknote » ou la « société »), ses filiales directes et indirectes et les membres directs et indirects du même groupe. Nos résultats d'exploitation réels pourraient différer considérablement des énoncés prospectifs en raison, notamment, des risques généraux associés aux secteurs de la loterie et des jeux de bienfaisance, de notre dépendance envers le personnel clé, des changements technologiques, de la fluctuation des résultats d'exploitation et de la fluctuation des taux de change. Nous ne nous engageons pas à actualiser ni à réviser publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. À la lumière de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les événements prospectifs discutés dans la présente notice annuelle pourraient ne pas survenir.

Sauf indication contraire du contexte, l'information que contiennent les présentes est donnée au 31 décembre 2016 et tous les montants mentionnés dans le présent document sont en dollars canadiens.

Tous les nombres sont exprimés en millions, sauf les montants par action et sauf indication contraire.

POLLARD BANKNOTE LIMITED ET AUTRES PARTIES

Pollard Banknote Limited (« Pollard Banknote », « Pollard » ou la « société »), anciennement 7510101 Canada Limited, a été constituée en société sous le régime des lois du Canada le 26 mars 2010. Le bureau principal et siège social est situé au 140 Otter Street, Winnipeg (Manitoba) R3T 0M8, Canada. La société a été constituée afin de poursuivre l'activité de Pollard Holdings Limited Partnership.

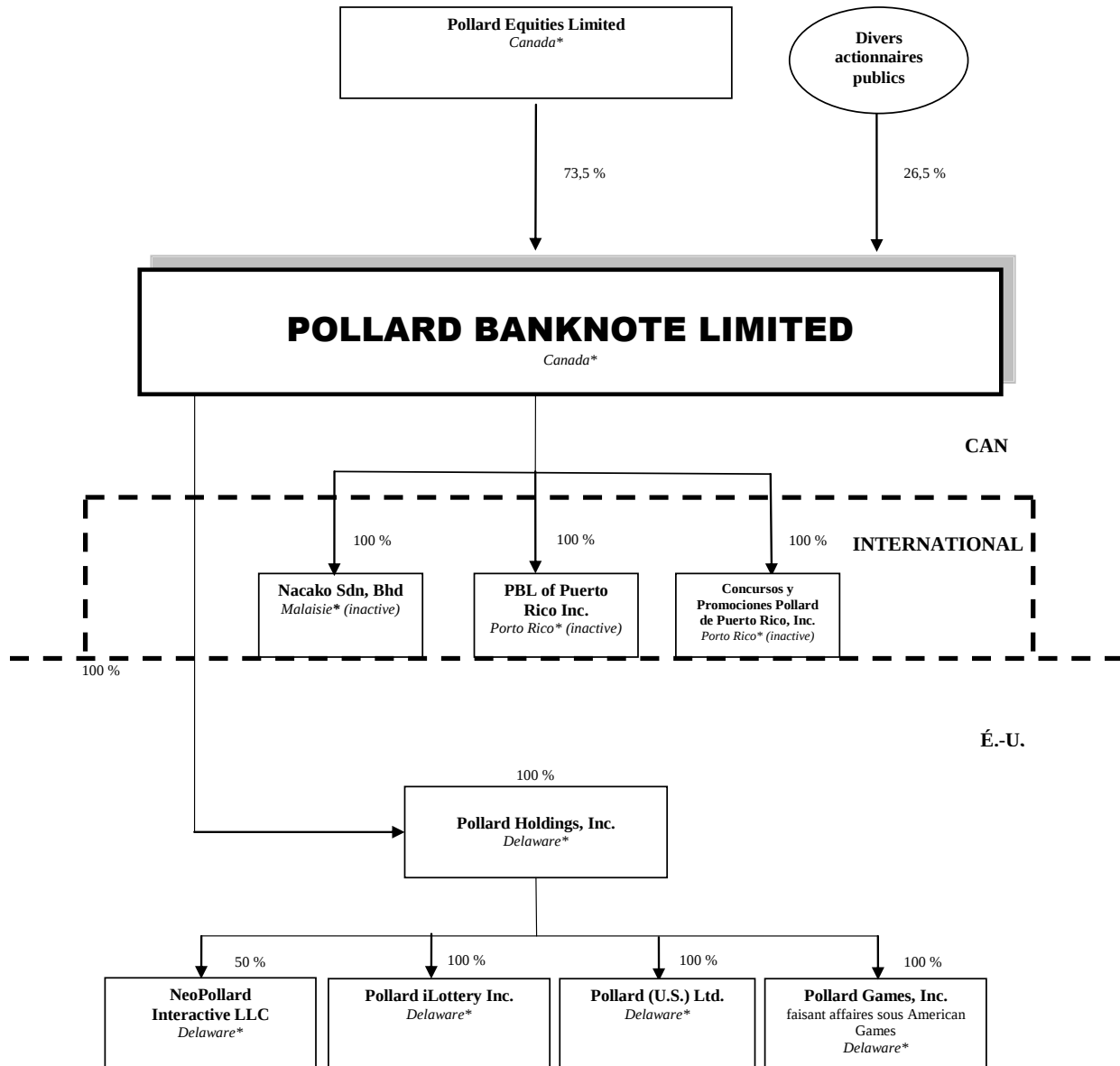
Avant le 1^{er} janvier 2015, la société détenait en propriété directe la totalité des actions ordinaires de Pollard Banknote GP Limited et la totalité de parts sociales de Pollard Holdings Limited Partnership (« Pollard LP »). Pollard LP, quant à elle, détenait les actifs employés pour l'exploitation directement ou par l'intermédiaire de ses filiales.

Le 1^{er} janvier 2015, Pollard Banknote Limited a réalisé une fusion simplifiée qui combinait Pollard Holdings Limited Partnership, Pollard Banknote GP Limited, Pollard Banknote Limited Partnership et Pollard (Canada) Inc. à la société. Cette fusion n'a eu aucun effet important sur les activités consolidées de la société et visait à simplifier la structure organisationnelle.

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES

L'organigramme suivant illustre la société et les membres du même groupe importants en date du 31 décembre 2016.

Pollard Banknote Limited — 31 décembre 2016



*indique le territoire de constitution, de fusion, de continuation ou d'établissement

APERÇU DE L'INDUSTRIE

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Au cours des trente dernières années, l'industrie du jeu a affiché une croissance extraordinaire en Amérique du Nord et à l'international. On considère généralement que l'industrie du jeu comprend les loteries, les jeux de bienfaisance, les jeux sur Internet, les paris mutuels (notamment sur des courses de chevaux) et les jeux habituellement liés aux casinos, dont les jeux sur table et les machines à sous.

Selon le LaFleur's Word Lottery Almanac, en 2015, le marché nord-américain de la loterie a dégagé des recettes d'environ 77,5 milliards de dollars américains et celui des jeux de bienfaisance, des recettes d'environ 30 milliards de dollars américains. Le marché mondial de la loterie a dégagé des recettes de 276,1 milliards de dollars américains. L'industrie mondiale de l'impression de billets de loterie, qui produit des billets pour le marché des loteries, est estimée par la direction à 700 millions de dollars américains, représentant les ventes annuelles totales de billets de loterie instantanée et de services connexes. L'industrie nord-américaine de la fabrication de billets de loterie est estimée par la direction à 440 millions de dollars américains, représentant les ventes annuelles totales de billets de loterie instantanée et de services connexes.

LOTERIES

Les loteries sont exploitées par les autorités gouvernementales nationales et étrangères et par leurs licenciés dans environ 200 territoires du monde entier. À l'heure actuelle, 43 territoires aux États-Unis et la totalité des 10 provinces et des 3 territoires du Canada vendent des billets de loterie instantanée. Les gouvernements autorisent habituellement les loteries afin d'amasser des fonds sans imposer de taxes supplémentaires. Le produit net de la loterie est souvent consacré à des besoins publics précis et bon nombre de territoires en sont venus à dépendre fortement de cette source de financement.

Le marché de la loterie comprend les jeux de loto ou de tirage (dont Lotto 649[®] et Powerball[®]) et les billets de loterie instantanée, ainsi que divers produits et services connexes. D'après les données de l'industrie, en 2015, les ventes au détail de billets de loterie instantanée en Amérique du Nord totalisaient environ 45,4 milliards de dollars américains et les ventes au détail de loto totalisaient environ 29,4 milliards de dollars américains. De 1995 à 2015, les ventes nord-américaines au détail de billets de loterie instantanée ont affiché un taux de croissance annuel composé de 6,1 %, supérieur à celui des ventes nord-américaines de jeux de loto au détail, qui ont affiché un taux de croissance annuel composé de 1,4 % au cours de la même période.

De 1995 à 2015, les ventes américaines au détail de billets de loterie instantanée ont affiché un taux de croissance annuel composé de 6,9 %, supérieur à celui des ventes américaines au détail de jeux de loto, qui ont affiché un taux de croissance annuel composé de 1,1 % au cours de la même période. Aux États-Unis, en 2015, les ventes au détail de loto totalisaient environ 24,4 milliards de dollars américains et les ventes au détail de billets de loterie instantanée totalisaient environ 43,7 milliards de dollars américains. Au Canada, les ventes au détail de billets de loterie instantanée ont progressé à un taux de croissance annuel composé de 3,1 % pendant la même période. De 2014 à 2015, le taux de croissance annuel des ventes au détail de billets de loterie instantanée aux États-Unis s'élevait à 8,1 %. Les ventes au détail de billets de loterie instantanée ont augmenté de 2,2 % au Canada pendant la même période.

Selon les données de l'industrie, Pollard Banknote estime que les ventes au détail de loto de 2015 à l'extérieur de l'Amérique du Nord ont atteint un total d'environ 107,5 milliards de dollars américains et que les ventes au détail de billets de loterie instantanée à l'extérieur de l'Amérique du Nord ont atteint un total d'environ 35,1 milliards de dollars américains.

Les chiffres préliminaires pour 2016 indiquent que les ventes au détail de billets de loterie instantanée en Amérique du Nord continuent de connaître une solide croissance. Début janvier, un gros lot considérable de la loterie Powerball, aux États-Unis, a fait augmenter les ventes de billets de loterie au début de 2016.

JEUX DE BIENFAISANCE

Les produits pour jeux de bienfaisance que Pollard Banknote produit actuellement comprennent principalement les billets à languettes et les cartes de bingo. Aux États-Unis et au Canada, les billets à languettes sont généralement vendus dans les salles de bingo de bienfaisance ainsi que dans les clubs associatifs tels que les clubs d'anciens combattants et les organisations fraternelles. Aux États-Unis, les billets à languettes sont autorisés dans 39 États. Au Canada, ils sont autorisés dans toutes les provinces et tous les territoires. Dans plusieurs États et dans certaines provinces, la vente de billets à languettes est autorisée dans certains établissements de détail, dont les bars et les tavernes. Sept États américains et six provinces canadiennes autorisent également la vente des billets à languettes, en plus des billets de loterie instantanée. La direction estime que la valeur monétaire des billets à languettes et des cartes de bingo vendus aux distributeurs sur le marché de Pollard Banknote est d'environ 160 millions de dollars américains par année et est restée stable au cours des dernières années.

Aux États-Unis, le bingo traditionnel est autorisé dans tous les États, sauf Hawaii, le Tennessee et l'Utah. À l'heure actuelle, des systèmes de bingo électronique fonctionnent dans 36 États, sous une certaine forme, et à l'échelle du pays dans les établissements de jeux des réserves indiennes, conformément à la *Indian Gaming Regulatory Act*. Au Canada, le bingo traditionnel est autorisé dans les dix provinces et les trois territoires, mais les systèmes de bingo électronique à base fixe ne sont exploités que dans les établissements appartenant à certaines administrations provinciales ou autorisés par elles.

PRODUITS

Les principales catégories de produits liés à la loterie et aux jeux de bienfaisance sont les suivantes :

Billets de jeu

Les billets de jeu comprennent les billets de loterie instantanée, les billets à languettes et les billets de tirage. Avec un billet de loterie instantanée, on joue habituellement en enlevant un revêtement sur un billet préimprimé. La loterie est dite « instantanée » parce que le joueur sait instantanément s'il a gagné ou non un prix. Dans le cas d'un billet de tirage à la loterie, le joueur achète un billet qui est traité manuellement en vue du futur tirage de lots d'un montant fixe. Ce type de loterie est prédominant en Europe, en Amérique du Sud et en Asie. Le billet à languettes, ou billet à tirettes, donne la possibilité de gagner des prix dont l'image est cachée dans des « fenêtres » que le joueur doit ouvrir. Ce type de billet est couramment associé aux jeux de bienfaisance, mais est aussi vendu par certaines loteries nord-américaines.

Produits de lotto (de tirage)

Les jeux de loto (de tirage) (dont Lotto 649[®] et Powerball[®]) consistent à choisir au hasard une série de numéros. Les lots dépendent généralement du nombre de gagnants qui partagent le gros lot et sont attribués au moyen d'un système informatisé central auquel les terminaux de loterie des points de vente au détail sont branchés en permanence. Les participants qui achètent un billet obtiennent un reçu. Les autres jeux de loto comprennent Keno et le loto sportif.

Loterie et jeux sur Internet

Les loteries se tournent de plus en plus vers le nouveau canal de distribution que représente le Web. À l'heure actuelle, plusieurs loteries nord-américaines ont créé ou sont en train de créer leur site Web afin d'y vendre de la loterie et des produits du jeu. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, les loteries se servent du Web pour le jeu depuis un certain nombre d'années. Encore à l'état embryonnaire, la loterie sur Internet devrait prendre de l'ampleur à l'avenir.

Services de gestion de loteries

Divers services d'exploitation et de gestion sont liés au marché des billets de jeu : entreposage, contrôle des stocks, télévente, service aux détaillants, publicité et marketing, et distribution aux points de vente. La loterie peut offrir ces services ou les impartir à un tiers fournisseur comme Pollard Banknote. Les loteries peuvent choisir d'impartir certaines applications particulières de leur activité (par exemple, permettre à un tiers d'exploiter les

activités de distribution) ou d'impartir l'entière d'une gamme de produits (par exemple, l'ensemble de l'activité relative aux billets de loterie instantanée) ou encore impartir l'entière de la gestion de l'exploitation de loterie.

Les loteries comptent de plus en plus sur des fournisseurs externes comme Pollard pour leur procurer des systèmes de validation informatisée visant à soutenir leur gamme de billets de loterie instantanée.

Produits licenciés

Les loteries cherchent à étendre et à bonifier leur offre de loterie au moyen de produits ou de thèmes licenciés ou de marque. En offrant des produits licenciés particuliers, les loteries sont en mesure d'accéder à d'autres groupes démographiques et d'offrir, dans les lots, des produits dérivés de marque uniques.

Distributeurs automatiques

Fidèles à la tendance au « libre-service », les loteries utilisent les distributeurs automatiques pour étendre la distribution et accroître l'efficacité des détaillants traditionnels. Les distributeurs automatiques permettent aux loteries de vendre leurs produits à de nouveaux endroits, comme les aéroports, et permettent aux détaillants de réduire les coûts de main-d'œuvre découlant de la vente de billets de loterie instantanée.

Bingo

Le jeu de bingo consiste à couvrir les cases d'une carte à jouer lorsqu'on tire au hasard des objets portant les mêmes numéros et les mêmes lettres et à remplir des lignes ou d'autres motifs. On joue au bingo sur des cartes de bingo préimprimées ou au moyen d'appareils électroniques. Le bingo qui se joue sur des cartes préimprimées ou « faces », ou au moyen d'appareils électroniques.

Jeux numériques interactifs et développement de sites Web

Bon nombre de loteries font la promotion de caractéristiques interactives à valeur ajoutée pour les billets de loterie instantanée, afin d'accroître la valeur perçue du jeu et la satisfaction résultant de l'expérience de jeu intégrale. Par exemple, les tirages deuxième chance permettent au joueur de saisir un billet valide dans un site Web pour jouer à un autre jeu pour le plaisir ou pour courir la chance de gagner d'autres prix. Les applications numériques pour tablette et téléphone intelligent permettent l'utilisation de la technologie mobile, laquelle fait croître les ventes des jeux principaux en rafraîchissant l'offre tout en attirant une clientèle nouvelle et plus jeune faisant partie de la tranche convoitée des 18-34 ans.

Appareils de loterie vidéo

Un appareil de loterie vidéo (« ALV ») est un appareil de jeu dont le fonctionnement demande d'introduire des billets ou des pièces dans une fente, puis d'abaisser une manette ou d'appuyer sur un bouton. Les ALV permettent aux joueurs de jouer à de nombreux jeux de cartes traditionnels, allant du poker au blackjack, en passant par une variété de jeux à symboles multiples. Les cartes ou symboles de jeux générés de façon aléatoire par le joueur apparaissent sur l'écran vidéo. Les joueurs parient le montant qu'ils choisissent avec chaque jeu et, selon le jeu, ils ont parfois l'option de doubler leurs paris une fois que le jeu a commencé. Lorsqu'il a fini de jouer, le joueur appuie sur le bouton « Cash Out » de l'écran et l'ALV libère le montant gagné sous forme de pièces, ou imprime un ticket montrant combien le joueur a gagné, ce dernier pouvant généralement obtenir le rachat du ticket dans l'établissement où l'ALV est situé.

ACTIVITÉS DE POLLARD BANKNOTE LIMITED

APERÇU

Pollard Banknote est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de produits et de services aux secteurs de la loterie et des jeux de bienfaisance. La direction estime que Pollard Banknote est le plus important fournisseur canadien de billets de loterie instantanée et le deuxième au monde.

Pollard Banknote tire la plus grande partie de ses recettes de la vente de billets de loterie instantanée et de services connexes, dont des services de loterie sur Internet et des services de gestion de loteries, qui a compté pour environ 89 % de ses recettes totales pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. En outre, l'entreprise fabrique et vend

des produits de jeu pour le marché des jeux de bienfaisance (billets à languettes, cartes de bingo et distributeurs automatiques), qui ont figuré pour 11 % des recettes totales de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Géographiquement, les produits de Pollard Banknote sont offerts sur des marchés nord-américains et à l'échelle internationale, là où la réglementation les autorise. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'entreprise a dégagé 20 % de ses recettes au Canada et 54 % aux États-Unis. La tranche restante de 26 % provenait des ventes à l'extérieur de l'Amérique du Nord, surtout en Europe et en Asie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, Pollard Banknote a vendu 12,3 milliards de billets de loterie instantanée, 3,5 milliards de cartes de bingo individuelles, 0,8 milliard de billets à languettes et plus de 800 distributeurs automatiques.

Pollard Banknote produit et offre une gamme complète de billets de loterie instantanée et de services connexes : produits licenciés, distribution, jeux numériques interactifs sur Internet, services de loterie sur Internet, programmes de fidélisation et d'engagement, marketing et distributeurs automatiques de billets de loterie instantanée. De plus, son secteur des jeux de bienfaisance produit des billets à languettes, des cartes de bingo, des distributeurs automatiques de billets à languettes et des produits accessoires comme des machines à compter les billets à languettes. L'entreprise commercialise également des produits de jeu auprès du secteur des jeux commerciaux, y compris des articles comme des cartes à gratter promotionnelles, des billets de transport et des laissez-passer de stationnement. Les produits de loterie de Pollard Banknote sont vendus en Amérique du Nord et dans le monde entier; ses produits liés aux jeux de bienfaisance sont vendus principalement aux États-Unis.

L'entreprise offre ses services de loterie à des clients très divers sous la marque Pollard Banknote et vend des produits et services directement à des loteries en Amérique du Nord et dans le monde entier. Aux États-Unis, elle vend également des produits liés aux jeux de bienfaisance sous la marque « American Games ». Tel que l'indique le tableau ci-dessous, 12 des 20 loteries affichant les meilleures ventes de billets de loterie instantanée sont des clients de Pollard Banknote.

Loteries affichant les meilleures ventes mondiales au détail de billets de loterie instantanée, 2015

<u>Rang</u>	<u>Loterie</u>	<u>Pays</u>	<u>Chiffre d'affaires (M \$ US)</u>	<u>Client de Pollard</u>
1	Lottomatica S.p.A	Italie	9 850	
2	La Française des Jeux.....	France	6 937	*
3	U.K. National Lottery	R.-U.	4 345	
4	California Lottery	États-Unis	4 268	*
5	Florida Lottery	États-Unis	3 900	*
6	New York Lottery	États-Unis	3 867	*
7	Massachusetts Lottery	États-Unis	3 565	*
8	Texas Lottery	États-Unis	3 536	*
9	Georgia Lottery Corp	États-Unis	3 006	*
10	Pennsylvania Lottery	États-Unis	2 670	
11	China Welfare Lottery	Chine	2 508	
12	China Welfare Lottery	Chine	2 152	
13	Taiwan Lottery Company.....	Taiwan	1 942	*
14	Illinois Lottery	États-Unis	1 838	
15	New Jersey Lottery	États-Unis	1 777	*
16	Ohio Lottery	États-Unis	1 552	*
17	North Carolina Education Lottery	États-Unis	1 445	*
18	Santa Casa de Misericórdia de Lisboa (SCML)	Portugal	1 203	
19	Tennessee Education Lottery Corp	États-Unis	1 113	
20	Michigan Lottery.....	États-Unis	1 080	*

Source : LaFleur's 2016 World Lottery Almanac

LES ATOUTS DE L'ENTREPRISE

La direction croit que Pollard Banknote possède un certain nombre d'atouts concurrentiels qui assurent la viabilité de son rendement et offrent une base solide pour la poursuite de sa croissance. Ces atouts tiennent à la spécialisation de ses méthodes et processus de fabrication, aux avantages d'un vaste portefeuille de produits, à ses produits et services exclusifs et uniques, ainsi qu'à la concentration et à la discipline de la haute direction.

Une position de chef de file

Pollard Banknote est un chef de file sur le marché mondial des produits de loterie.

Pollard Banknote occupe une position dominante sur le marché canadien des billets de loterie instantanée, où toutes les six loteries font partie de sa clientèle, et détient une part de marché que la direction de Pollard Banknote estime à environ 85 % du nombre de billets de loterie instantanée vendus. Le fait de posséder plusieurs établissements, dont quatre au Canada, lui permet de répondre efficacement aux besoins de ses clients canadiens.

Les États-Unis constituent le plus vaste marché de billets de loterie instantanée; le pays représente environ 54 % du marché mondial. La direction croit que Pollard Banknote est le deuxième fournisseur de billets de loterie instantanée en importance sur le marché américain, avec une part de marché d'environ 21 % du nombre de billets de loterie instantanée vendus. L'entreprise a conclu des contrats de fournisseur primaire ou secondaire avec 24 des 43 loteries américaines qui vendent des billets de loterie instantanée. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, Pollard Banknote détient une part de marché considérable, notamment en Europe, où la société a conclu des contrats avec plusieurs loteries européennes de premier plan comme celles de la France, de la Suède, de l'Autriche, de la Finlande, de la Pologne, du Danemark et de l'Irlande.

Un fabricant de classe mondiale

Comme elle a toujours investi dans les mises à niveau technologiques, Pollard Banknote a mis au point deux approches distinctes de l'impression de billets de loterie instantanée : modulaire et en ligne. L'approche modulaire lui permet de répartir le processus d'impression en étapes distinctes, d'où une souplesse maximale dans la planification du produit. Cet aspect est particulièrement utile dans le cas des jeux de courte durée, qui sont un segment important pour les loteries.

En 2008, Pollard Banknote a acheté et installé une nouvelle ligne de presse de billets instantanée d'une valeur de 8,5 millions de dollars américains. Il s'agit d'une presse « tout en ligne » qui apporte une hausse d'efficacité et des réductions de coût pour les jeux à tirage moyen ou grand, puisque toutes les étapes d'impression sont liées. L'acquisition d'une presse tout en ligne confère à Pollard Banknote la souplesse additionnelle de deux processus de fabrication différents.

À l'automne 2015, Pollard Banknote a procédé à l'installation d'une nouvelle presse en ligne Treu de 22 stations. Cette presse d'impression de billets de loterie instantanée, la plus évoluée de l'industrie, est entrée en production à la fin du troisième trimestre de 2015. Achetée au prix de 20 millions de dollars américains, la presse ultramoderne possède plusieurs caractéristiques uniques qui font d'elle le dispositif d'impression en ligne de billets de loterie instantanée le plus efficace et le plus flexible qui soit.

Pollard Banknote continuera d'investir dans la technologie pour conserver son avantage concurrentiel, avec le soutien d'une équipe d'ingénieurs en recherche-développement et de techniciens en logiciels. La mise au point de la chaîne d'emballage et de finition automatisées de Pollard Banknote ces dernières années témoigne de l'engagement de Pollard Banknote à se doter de technologies de pointe.

Ses méthodes de contrôle de la qualité ont valu à Pollard Banknote d'obtenir en 1999 la certification ISO-9001, renouvelée chaque année depuis, qui atteste que des systèmes et contrôles assurant une documentation et un suivi convenables de la fabrication et d'autres procédés ont été mis en place. En outre, Pollard s'est vu décerner la certification ISO-14001 pour le management environnemental et la certification ISO-27001 pour la sécurité de l'information. Pollard a aussi obtenu, du Forestry Stewardship Council (« FSC »), la certification de la chaîne de traçabilité.

Pollard Banknote croit être le seul fabricant de produits de loterie et de jeux de bienfaisance. Cette combinaison unique de compétences sur les marchés des produits de jeu permet un important transfert de processus de fabrication et de marketing. L'entreprise peut offrir des produits de rechange aux clients des loteries et des jeux

de bienfaisance, tout en employant des méthodes de fabrication nouvelles et innovatrices permettant de réaliser une production à faible coût grâce à l'enrichissement mutuel des deux secteurs de produits.

Développement de l'expertise en loterie sur Internet

Le savoir-faire de Pollard Banknote pour ce qui est d'aider les loteries à accroître leur présence en ligne constitue un élément crucial de l'activité future de la société. Le lancement de notre plateforme de loterie sur Internet, établie actuellement au Michigan, a été le plus réussi aux États-Unis, et notre deuxième établissement a commencé ses activités en 2016 en Virginie.

Des produits exclusifs à valeur ajoutée

Une composante clé des activités de Pollard Banknote tient à la production et à l'offre de produits exclusifs à valeur ajoutée. Grâce à divers processus, technologies et produits brevetés, l'entreprise dispose d'un portefeuille de produits uniques à offrir aux loteries, dont les propriétés brevetées PlayBook[®], Scratch FX[®], un processus exclusif d'impression de billets holographiques à gratter, les billets de loterie instantanée utilisant sa technologie de cartes à gratter translucides et les services de gestion de loterie utilisant son système de gestion de loteries breveté SureTrack[®]. Parmi les autres produits novateurs figurent les billets pliés, les billets à gratter en relief, et le nouveau billet écologique Eco Scratch^{MC}. Les prix tiennent compte aussi de la valeur ajoutée pour le client.

Développement du portefeuille de produits

Pollard Banknote s'efforce d'introduire constamment des idées nouvelles et créatives sur le marché. En ce qui concerne l'élaboration de nouveaux produits, nous avons trois objectifs :

1. Mettre sur le marché des billets accrocheurs et visuellement attirants qui continuent de se vendre mieux que les autres;
2. Introduire sur le marché des formats de jeu nouveaux et différents qui étendent et augmentent la valeur perçue par les clients;
3. Introduire et améliorer l'emploi des appareils mobiles, comme les téléphones et les tablettes, qui permettent aux joueurs de loterie de jouer en tout temps et en tout lieu.

Puisque les billets de loterie instantanée représentent le plus important segment de croissance du secteur des loteries, Pollard considère cette façon d'envisager les produits nouveaux et novateurs comme extrêmement utile à la stratégie d'affaires globale des loteries.

Importantes barrières à l'entrée

L'industrie de la loterie présente d'importantes barrières à l'entrée qui limitent le nombre de fournisseurs ayant accès à l'industrie.

Le produit le plus important vendu par les loteries est l'intégrité. Très peu de loteries risquent leur crédibilité en misant sur un nouveau fournisseur. En effet, bon nombre de demandes de proposition émanant des loteries stipulent que les fournisseurs de billets de loterie instantanée doivent posséder au moins dix ans d'expérience dans ce domaine. Or, Pollard Banknote possède plus de 27 ans d'expérience au service du secteur des loteries.

À l'heure actuelle, il est illégal d'importer des billets de loterie instantanée aux États-Unis depuis d'autres pays que le Canada et le Mexique. Cette restriction limite, pour d'autres imprimeurs ou fabricants établis à l'extérieur de l'Amérique du Nord, la possibilité d'accéder aux marchés américains de produits de loterie.

De plus, le processus et les compétences techniques nécessaires pour produire des billets de loterie instantanée sont extrêmement complexes et difficiles à acquérir. Pollard Banknote a déjà engagé les frais et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces processus.

Relations de longue date avec la clientèle

Pollard Banknote entretient avec ses clients des relations vigoureuses et stables. Bon nombre de ses contrats avec des clients sont à long terme, d'une durée allant de deux à dix ans. Pollard Banknote entretient des

relations avec bien des clients depuis plus de 25 ans. Bon nombre de ces relations sont officialisées au moyen de contrats à long terme.

Contrats à long terme avec les clients de Pollard Banknote

Loterie	Type de contrat	Début du contrat	Date estimative de fin de contrat (avant l'exercice des options de prolongement)	Options de prolongement restantes	Client depuis
CANADA					
Ontario Lottery and Gaming Corporation.....	Bill. inst.	Août 2007	Juillet 2017	5 x 1 an	1987
Loto-Québec	Bill. inst.	Février 2014	Février 2019	2 x 1 an	2005
	Système de distribution et gestion	Juillet 2015	Juillet 2020	1 x 5 ans	
Western Canada Lottery Corporation	Bill. inst., languettes et distributeurs languettes	Avril 2013	Avril 2018	max. 5 ans	1985
British Columbia Lottery Corporation	Bill. inst. et languettes	Janvier 2009	Décembre 2018	aucune	1986
Manitoba Lotteries Corporation ⁽¹⁾	Languettes	Juillet 2011	Juillet 2017	1 x 1 an	2006
	Cartes de bingo	Juillet 2011	Juillet 2017	1 x 1 an	2006
ÉTATS-UNIS					
Arizona Lottery.....	Bill. inst.	Janvier 2010	Janvier 2017	3 x 1 an	1998
California State Lottery	Bill. inst.	Décembre 2013	Décembre 2019	1 x 3 ans	1997
				plus 3 x 1 an	
Colorado Lottery.....	Bill. inst.	Mars 2011	Juin 2017	aucune	2009
Connecticut Lottery Corporation	Bill. inst.	Août 2012	Août 2017	2 x 1 an	2002
State of Florida, Department of the Lottery ⁽²⁾	Bill. inst.	Février 2009	Septembre 2018	aucune	2009
Hoosier Lottery (Indiana)	Bill. inst.	Avril 2013	Avril 2018	6 x 30 jours	2002
Iowa Lottery	Bill. inst.	Janvier 2013	Décembre 2017	1 x 1 an	1993
	Languettes	Avril 2014	Mars 2017	1 x 1 an	2002
	Distributeurs languettes	Octobre 2016	Septembre 2019	3 x 1 an	1990
Kansas Lottery ⁽⁴⁾	Bill. inst.	Septembre 2016	Juin 2022	4 x 1 an	1998
	Progr. fidélisation	Décembre 2016	Décembre 2020	4 x 1 an	
Kentucky Lottery ⁽⁵⁾	Bill. inst.	Décembre 2011	Décembre 2018	max. 8 ans	2011
Maryland State Lottery	Bill. inst. et distribution	Septembre 2013	Septembre 2017	1 x 3 ans	2004
Massachusetts State Lottery Commission ⁽⁶⁾	Bill. inst.	Novembre 2012	Octobre 2017	aucune	1999
	Languettes	Juin 2016	Juin 2019	3 x 1 an	
Michigan Lottery ⁽⁷⁾	Bill. inst.	Janvier 2017	Décembre 2019	5 x 1 an	1996
	et languettes				
Minnesota State Lottery ⁽⁸⁾	Lot. Internet	Janvier 2014	Juillet 2018	4 x 1 an	2013
	Bill. inst.	Juin 2016	Juin 2020	1 x 2 ans	2007
Missouri State Lottery	Bill. inst.	Avril 2011	Juin 2017	aucune	2011
Northstar New Jersey Lottery Group LLC.....	Bill. inst.	Janvier 2014	Décembre 2029	aucune	1996
New York State Lottery.....	Bill. inst.	Juin 2011	Juin 2018	aucune	1994
Oregon Lottery.....	Bill. inst.	Juin 2010	Juin 2017	aucune	2005
Texas Lottery	Bill. inst.	Septembre 2012	Août 2018	2 x 3 ans	1999
Vermont Lottery Commission	Bill. inst.	Janvier 2014	Janvier 2017	2 x 1 an	2014

Loterie	Type de contrat	Début du contrat	Date estimative de fin de contrat (avant l'exercice des options de prolongement)	Options de prolongement restantes	Client depuis
Virginia Lottery ⁽⁹⁾	Bill. inst.	Octobre 2014	Juin 2020	5 x 1 an (19)	2014
	Lot. Internet	Août 2015	Août 2020		
Washington Lottery	Internet				
Wisconsin Lottery	Bill. inst.	Mars 2014	Mars 2020	4 x 1 an	2014
	Bill. inst.	Novembre 2009	Janvier 2017	aucune	1993
INTERNATIONAL					
New South Wales Lottery Corp. (Australie) ⁽¹⁰⁾	Bill. inst.	Août 2016	Janvier 2018	2 x 1 an	2014
Lotterywest (Australie) ⁽¹¹⁾	Bill. inst.	Avril 2013	Avril 2017	aucune (19)	2010
Cyprus Government Lottery	Bill. inst.	Mars 2010	Mars 2017		2010
Danske Spil A/S (Danemark)	Bill. inst.	Avril 2013	Avril 2017	aucune	2007
La Française des Jeux (France) ⁽¹²⁾	Bill. inst.	Janvier 2013	Décembre 2017	1 an	1996
Loterie Romande (Suisse)	Bill. inst.	Juillet 2015	Juillet 2020	(19)	2000
Premier Lotteries Ireland Ltd.	Bill. inst.	Janvier 2014	Janvier 2024	aucune	1999
Mifal Hapayis (Israël) ⁽¹³⁾	Bill. inst.	Janvier 2013	Décembre 2017	1 an	2003
Österreichische Lotterien GmbH (Autriche) ..	Bill. inst.	Janvier 2000	Décembre 2016	(20)	2000
Veikkaus Oy (Finlande) ⁽¹⁴⁾	Bill. inst.	Décembre 2016	Décembre 2019	2 x 1 an	1993
AB Svenska Spel (Suède) ⁽¹⁵⁾	Bill. inst.	Juin 2016	Juin 2018	2 x 1 an	1993
Sazka (République tchèque) ⁽¹⁵⁾	Bill. inst.	Juin 2014	Mai 2017	aucune	2014
Taiwan Loterie Co. Ltd.	Bill. inst.	Janvier 2014	Décembre 2017	aucune	2001
Totalizator Sportowy SP.ZO.O. (Pologne) ⁽¹⁷⁾ ..	Bill. inst.	Janvier 2013	Décembre 2017	aucune	2007
Junta de Proteccion Social (Costa Rica) ⁽¹⁸⁾ ..	Bill. inst.	Janvier 2017	Mars 2018	3 x 1 an	2011
CONAFRA & Loteria Nacional (République dominicaine)	Bill. inst.	Avril 2012	Avril 2022	aucune	2012

- (1) En 2016, la Corporation manitobaine des loteries a exercé son option de prolonger ses contrats de fourniture de billets à languettes et de fourniture de cartes de bingo jusqu'en juillet 2017.
- (2) En 2016, le département de la Loterie de l'État de la Floride a exercé son option de prolonger son contrat de fourniture de billets de loterie instantanée pour deux ans, soit jusqu'en septembre 2018.
- (3) En 2016, Iowa Lottery a exercé son option de prolonger son contrat de fourniture de billets de loterie instantanée jusqu'en décembre 2017 et son contrat de fourniture de billets à languettes jusqu'en mars 2017. Le 1^{er} octobre 2016, Iowa Lottery a octroyé à Pollard Banknote Limited un contrat de trois ans pour la fourniture de distributeurs automatiques de billets à languettes. Ce contrat pourra être prolongé d'un an à trois reprises après la durée initiale.
- (4) Le 13 septembre 2016, Kansas Lottery a octroyé à Pollard Banknote Limited un contrat de six ans pour la fourniture de billets de loterie instantanée. Ce contrat pourra être prolongé d'un an à quatre reprises après la durée initiale. Le 15 décembre 2016, Pollard Banknote Limited s'est vu octroyer un contrat de six ans pour la fourniture d'un programme de fidélisation des joueurs. Le contrat pourra être prolongé d'un an à quatre reprises après la durée initiale.
- (5) En 2017, Kentucky Lottery a exercé son option de prolonger son contrat de fourniture de billets de loterie instantanée jusqu'en décembre 2018.
- (6) En 2016, la Massachusetts State Lottery Commission a exercé son option de prolonger son contrat de fourniture de billets de loterie instantanée jusqu'en octobre 2017. Le 23 juin 2016, la Massachusetts State Lottery Commission a octroyé à Pollard Banknote Limited un contrat de trois ans pour la fourniture de billets à languettes. Ce contrat pourra être prolongé d'un an à trois reprises après la durée initiale.
- (7) Le 5 janvier 2017, Michigan Lottery a octroyé à Pollard Banknote Limited un contrat de trois ans pour la fourniture de billets de loterie instantanée et de billets à languettes. Ce contrat pourra être prolongé d'un an à cinq reprises après la durée initiale.
- (8) Le 24 juin 2016, la Minnesota State Lottery a octroyé à Pollard Banknote Limited un contrat de quatre ans pour la fourniture de billets de loterie instantanée. Ce contrat pourra être prolongé de deux ans à une reprise après la durée initiale.
- (9) Le 14 août 2015, Virginia Lottery a octroyé à Pollard Banknote Limited un contrat de cinq ans pour la fourniture de services de loterie sur Internet. Ce contrat peut être prolongé d'un commun accord des parties contractantes.
- (10) Le 30 août 2016, la New South Wales Lottery Corp. (Australie) a octroyé à Pollard Banknote Limited un contrat de deux ans pour la fourniture de billets de loterie instantanée. Ce contrat pourra être prolongé d'un an à deux reprises après la durée initiale.
- (11) En 2016, Lotterywest (Australie) a exercé son option de prolonger son contrat de fourniture de billets de loterie instantanée jusqu'en avril 2017.
- (12) En 2016, La Française des Jeux (France) a exercé son option de prolonger son contrat de fourniture de billets de loterie instantanée jusqu'en décembre 2017.

- (13) En 2016, Mifal Hapayis (Israël) a exercé son option de prolonger son contrat de fourniture de billets de loterie instantanée jusqu'en décembre 2017.
- (14) Le 12 décembre 2016, Veikkaus Oy (Finlande) a octroyé à Pollard Banknote Limited un contrat de trois ans pour la fourniture de billets de loterie instantanée. Ce contrat pourra être prolongé d'un an à deux reprises après la durée initiale.
- (15) Le 15 juin 2016, AB Svenska Spel (Suède) a octroyé à Pollard Banknote Limited un contrat de deux ans pour la fourniture de billets de loterie instantanée. Ce contrat pourra être prolongé d'un an à deux reprises après la durée initiale.
- (16) En 2016, Sazka (République tchèque) a exercé son option de prolonger son contrat de fourniture de billets de loterie instantanée jusqu'en mai 2017.
- (17) En 2016, Totalizator Sportowy SP.ZO.O. (Pologne) a exercé son option de prolonger son contrat de fourniture de billets de loterie instantanée jusqu'en décembre 2017.
- (18) Le 15 décembre 2016, Junta de Proteccion Social (Costa Rica) a octroyé à Pollard Banknote Limited un contrat d'un an pour la fourniture de billets de loterie instantanée. Le contrat pourra être prolongé d'un an à trois reprises après la durée initiale.
- (19) Le contrat peut être prolongé d'un commun accord des parties contractantes.
- (20) Le contrat est automatiquement prolongé d'un an chaque année sauf en cas de réception d'un avis écrit d'annulation.

Excellente évolution de la croissance

Depuis son accession stratégique au marché de la loterie et des jeux de bienfaisance au milieu des années 1980, Pollard Banknote accroît régulièrement et considérablement son bénéfice grâce à sa croissance organique et à ses acquisitions. Au cours des 25 dernières années, l'entreprise a ouvert avec succès plusieurs nouveaux établissements de production, y compris à Barrhead (Alberta) et Sault Ste. Marie (Ontario).

Depuis que l'entreprise se consacre entièrement au secteur des jeux, Pollard Banknote a intégré avec succès deux acquisitions. Sa part sur le marché mondial des ventes de billets de loterie instantanée est passée de 0 % au milieu des années 1980 à environ 21 % aujourd'hui.

Une équipe de direction expérimentée

Pollard Banknote dispose d'une équipe de direction solide et expérimentée. La famille Pollard gère l'entreprise depuis sa fondation en 1907. À l'heure actuelle, trois membres de la famille Pollard occupent des postes de cadre supérieur; au total, ils comptent plus de 77 ans d'expérience au sein de l'entreprise. L'âge moyen des cadres supérieurs est de 53 ans; ensemble, ces derniers comptent plus de 137 ans d'expérience chez Pollard Banknote, ce qui représente en moyenne 17 ans d'expérience par personne. Beaucoup des autres cadres de Pollard Banknote possèdent une vaste expérience qui remonte au temps où l'entreprise a commencé à se consacrer exclusivement aux billets de loterie au milieu des années 1980. L'équipe de direction a intégré avec succès deux acquisitions commerciales importantes.

STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

Pollard Banknote est un habitué de la croissance du revenu : au cours des 30 dernières années, ses recettes ont affiché un taux de croissance annuel composé de plus de 12,6 % (passant de 7,0 millions de dollars pour l'exercice 1986 à plus de 246,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016). La croissance antérieure du chiffre d'affaires et du BAIIA de Pollard Banknote est attribuable en partie à la vigueur du marché nord-américain des billets de loterie instantanée qui, de 1995 à 2015, a affiché un taux de croissance annuel composé de 6,0 %; le chiffre d'affaires de l'entreprise a donc augmenté en parallèle avec celui de ses clients.

En se concentrant sur ces stratégies, Pollard Banknote entend continuer d'accroître sa compétitivité; elle entend aussi étendre ses marchés existants et pénétrer de nouveaux marchés grâce à des investissements dans le matériel, les installations et les ressources humaines, et améliorer la qualité de ses revenus en ce qui concerne les marges brutes et le BAIIA.

Poursuite des progrès technologiques pour améliorer la productivité

Pollard Banknote entend continuer de mettre au point des améliorations efficaces et à faible coût de ses méthodes de fabrication. Elle compte aussi poursuivre énergiquement la mise au point de méthodes nouvelles et plus efficaces pour améliorer la productivité et réduire le coût de fabrication des billets de loterie instantanée. En utilisant davantage la technologie, en exploitant son pouvoir d'achat par le biais de la gestion de l'approvisionnement et en maximisant les meilleures pratiques dans tout son réseau d'établissements de production, Pollard Banknote devrait accroître l'efficacité de ses méthodes de fabrication. L'entreprise continuera de mettre au point la technologie et le

matériel exclusifs nécessaires à la finition et à l'emballage de billets de loterie instantanée et utilisera ces améliorations pour accroître sa productivité. En 2015, la société a acheté et installé une nouvelle presse Tresu de 22 stations. Il s'agit de la presse à imprimer la plus évoluée du secteur de la loterie. L'investissement de 20 millions de dollars américains consenti pour cet équipement témoigne de la volonté de la société d'accroître l'efficacité de ses méthodes de fabrication. Pollard Banknote poursuit son investissement dans un système de planification des ressources de l'organisation (PRO) à la grandeur de la société. Ce système simplifiera et synchronisera nos technologies de l'information sur une plateforme centrale conçue pour améliorer notre productivité globale.

Innovation et accroissement de la mise au point et de la vente de produits exclusifs

Pollard Banknote a mis au point de nombreux produits et processus uniques et exclusifs pour les marchés de la loterie et des jeux de bienfaisance. Son processus de fabrication de cartes à gratter translucides a permis d'accroître la jouabilité de billets de loterie instantanée importants tels que le bingo et les mots croisés. La direction estime que la mise au point de ses jeux PlayBook® brevetés (combinaison de divers produits, dont des billets à languettes et des billets de loterie instantanée à gratter) a aidé Pollard Banknote à pénétrer de nouveaux marchés de loterie et lui a donné un important effet de levier pour accroître ses ventes de billets de loterie. Son processus unique de mise en sachet lui permet d'offrir un format de jeu haut de gamme à valeur ajoutée que les loteries utilisent pour compléter leur stratégie en matière de gamme de prix. Scratch FX®, un processus exclusif d'impression de billets holographiques à gratter, a généré une croissance importante des ventes et enregistré des recettes records en 2016. Parmi nos dernières innovations, citons les billets à replier Play Around^{MC}, les billets Pop 'n' Play^{MC} et notre billet écologique Eco Scratch^{MC}. Beaucoup de ces produits et procédés sont brevetés. L'entreprise prévoit utiliser ses produits exclusifs pour accroître les ventes auprès des clients existants et pour entrer en relation avec de nouvelles loteries.

Produits licenciés et produits dérivés

La place des produits licenciés ou de marque dans l'offre de billets de loterie instantanée a pris de l'ampleur au cours des dernières années. Pollard Banknote entend continuer à développer son portefeuille de jeux licenciés. Les produits licenciés exclusifs actuellement offerts aux loteries sont les suivants : Frogger, Tetris®, Star Trek^{MC}, Nascar®, It's a Wonderful Life®, Single, Double, Triple Play Bingo^{MC}, Awkward Family Photos®, Corvette Stingray®, Hold'em Poker, Jacks or Better®, PacMan^{MC}, Rubik's®, Ultimate Getaway Games, Cookie Jam^{MC}, Win for Life®, Zoltar® et Boo The World's Cutest Dog^{MC}. En plus des formats de jeu unique en ce qui concerne les billets de loterie instantanée, Pollard Banknote offre des lots de produits dérivés dans le cadre de formats de tirage à gain instantané ou de deuxième chance. Les services clé en main de gestion des tirages, le soutien en ligne et le traitement des commandes sont des éléments importants du portefeuille de produits licenciés de Pollard Banknote.

Pollard Banknote continuera d'ajouter d'autres produits licenciés à son portefeuille de jeux et de commercialiser ce portefeuille pour stimuler sa croissance dans les secteurs de la loterie et des jeux de bienfaisance.

Loterie sur Internet et applications numériques

Les gouvernements se tournent de plus en plus vers les plateformes numériques pour générer de nouvelles recettes et attirer la clientèle des jeunes. Un éclaircissement de la loi fédérale américaine permet désormais aux loteries de créer leur propre site Web où les joueurs de leur territoire peuvent jouer à des jeux de loterie et à d'autres jeux. Plusieurs loteries ont profité de cette occasion pour inaugurer leur présence en ligne. Nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive au cours des prochaines années. Le jeu numérique et l'expérience mobile continueront de jouer un rôle croissant dans la stratégie des loteries en vue de développer et d'améliorer l'expérience des joueurs jeunes et technophiles. Les programmes de fidélisation et d'engagement rehaussent la proposition de valeur pour le joueur, car ils lui permettent de continuer à jouer et à gagner sur le Web en balayant le code inscrit sur le billet de loterie imprimé.

En 2014, Pollard Banknote a reçu le mandat de démarrer et d'exploiter le site de loterie sur Internet de Michigan Lottery. En outre, la coentreprise de Pollard s'est vu octroyer un contrat pour la gestion du site d'inscription en ligne de Virginia Lottery, dont les activités ont débuté en 2016.

Accroissement du nombre de territoires qui exploitent des loteries et des jeux

Les gouvernements se tournent de plus en plus vers l'établissement de loteries comme source de financement. De nouvelles entreprises de loterie continuent d'émerger dans divers territoires de compétence. À l'heure actuelle, seulement 43 territoires de compétence exploitent des loteries aux États-Unis, mais les territoires de compétence sans loterie font l'objet de pressions de plus en plus fortes pour établir leurs propres loteries. Ces pressions découlent à la fois de la nécessité de générer des fonds pour l'État et de celle d'éliminer la « fuite » que constitue l'achat de billets de loterie au profit des territoires de compétence voisins. Les gouvernements ailleurs qu'en Amérique du Nord sont aussi de plus en plus conscients de l'avantage d'exploiter une loterie pour générer des fonds publics de manière politiquement acceptable; le nombre de loteries approuvées devrait donc augmenter au cours des années à venir. Les loteries se tournent de plus en plus vers diverses possibilités d'impartition, dont la perspective d'une privatisation complète. Pollard Banknote entend fournir à ces loteries nouvelles et élargies divers produits et services en matière de jeu. Le marché international accuse un retard sur le marché nord-américain en ce qui concerne la vente de billets de loterie instantanée, et Pollard estime être en bonne position pour aider ces loteries à accroître leurs activités de façon importante.

Acquisitions

L'entreprise entend miser sur une nouvelle stratégie d'acquisition en ciblant des organisations qui lui permettront d'élargir et de renforcer sa pénétration du marché, à la fois sur les marchés existants et nouveaux de la loterie et des jeux de bienfaisance. Depuis le milieu des années 1990, Pollard Banknote a effectué un certain nombre d'acquisitions réussies, dont l'achat de Webcraft Games Inc. en 1996 et l'achat des actifs d'exploitation d'American Games, Inc. en janvier 2002.

La direction croit que plus les loteries auront besoin de regrouper des services et d'impartir une partie de leurs produits, plus grandes seront les perspectives de consolidation au sein de l'industrie de la loterie, particulièrement lorsque les fournisseurs n'offrent qu'un seul produit ou un choix limité de produits. L'élargissement accéléré des gammes de produits et des exigences opérationnelles dans le secteur de la loterie a donné à Pollard Banknote l'occasion d'étendre sa proposition de valeur ajoutée en recherchant diverses alliances stratégiques.

L'industrie des produits liés aux jeux de bienfaisance est fragmentée entre de nombreux producteurs, dont beaucoup produisent uniquement un segment ou une gamme de produits au sein du marché. Bon nombre d'entre eux sont de petits producteurs aux ressources financières limitées, ce qui présente plusieurs perspectives d'acquisition. La consolidation permettra d'accroître le pouvoir d'achat, la part de marché et les économies d'échelle, donc de réduire les coûts. De plus, Pollard Banknote croit qu'un certain nombre de producteurs ne possèdent pas la capacité ou les ressources financières nécessaires pour affronter la concurrence sur le marché de plus en plus complexe des jeux de bienfaisance. Grâce à sa stabilité financière, Pollard Banknote est en mesure de consolider des fournisseurs pour compléter sa gamme de produits actuelle ou pour accroître l'efficacité de ses méthodes de fabrication.

Pollard Banknote évaluera les perspectives d'acquisition en tenant compte des critères suivants :

- Rentabilité de l'acquisition pour les actionnaires;
- Rentabilité de l'entreprise ciblée et de sa part de marché;
- Participation continue du personnel de direction clé;
- Compatibilité avec la culture de Pollard Banknote.

Services de gestion de loteries et systèmes d'information

Pollard Banknote est expérimentée dans l'offre de services complets de gestion de billets de loterie instantanée et prévoit que les occasions d'impartition continueront de se multiplier. Les gouvernements intéressés exercent des pressions croissantes sur les loteries pour qu'elles produisent des recettes nettes plus importantes, et le recours à des tiers exploitants privés constitue une méthode d'exploitation plus rentable. Les loteries nord-américaines et étrangères étant de plus en plus nombreuses à opter pour l'impartition, Pollard Banknote entend exploiter à fond ces possibilités et miser sur sa connaissance existante des loteries pour obtenir d'autres contrats d'exploitation de loterie.

Pollard Banknote gère actuellement la distribution des billets de loterie instantanée pour Maryland Lottery et la distribution des billets à languettes pour Arizona Lottery. En 2015, Pollard a obtenu de Loto-Québec un contrat de cinq ans pour l'installation et la gestion de son système de gestion de loteries SureTrack®. Des ventes additionnelles ont été enregistrées en Suède et en Espagne en 2016.

Partenariats stratégiques

Lorsque cela sera opportun, Pollard Banknote cherchera à conclure des partenariats stratégiques pour étendre son offre de produits ou leur portée géographique. Par exemple, en 2014, Pollard s'est jointe à une coentreprise, NeoPollard Interactive, afin d'apporter des solutions de loterie sur Internet, y compris des offres modulaires et entièrement clé en main de création et d'exploitation de canaux Web et mobiles interactifs qui aident les entreprises du secteur de la loterie à faire croître, à maintenir et à optimiser la participation des joueurs. La participation de Pollard dans la coentreprise est de 50 %. Pollard explore d'autres occasions de s'associer avec des organisations en vue de faire croître son activité.

Enrichissement mutuel du marché de la loterie et des jeux de bienfaisance

Pollard Banknote croit être le seul fabricant à produire à la fois des billets de loterie instantanée et des produits liés aux jeux de bienfaisance. Les gouvernements recherchent de plus en plus d'autres sources de financement, y compris en maximisant les recettes des jeux à l'intérieur de leur territoire. L'entreprise croit que les gouvernements continueront de chercher à maximiser leurs sources de financement et qu'ils se tourneront de plus en plus vers d'autres produits de jeu existants pour ajouter à leur gamme de produits. Étant le seul fournisseur de produits de jeu à offrir à la fois des produits liés aux jeux de bienfaisance et des produits de loterie, Pollard Banknote est exceptionnellement bien placée pour tirer parti de ces possibilités.

PRODUITS ET SERVICES

Pollard Banknote offre une vaste gamme de produits et services à l'industrie de la loterie et des jeux de bienfaisance.

La conception, l'impression et la distribution de billets de loterie instantanée et les services connexes représentent la plus grande part des recettes de Pollard Banknote, soit environ 89 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2016. De plus, l'entreprise offre aux loteries un certain nombre de produits accessoires, dont des distributeurs automatiques de billets de loterie instantanée, des services d'entreposage et de distribution, des services complets de gestion de loteries, des jeux sur Internet, des produits exclusifs spécialisés, des applications numériques et divers produits licenciés. Ses produits liés aux jeux de bienfaisance comprennent une gamme complète de billets à languettes, de cartes de bingo et de distributeurs automatiques de billets à languettes.

Billets de loterie instantanée

En 1985, Pollard Banknote a décidé de consacrer ses ressources au marché des billets de loterie instantanée. Aujourd'hui, l'entreprise est un concepteur, fabricant et distributeur de billets de loterie instantanée de premier plan à l'échelle mondiale. Elle vend des billets de loterie instantanée et des services à des territoires au pays et à l'étranger, ainsi qu'à des clients commerciaux sur le marché de la loterie. Aujourd'hui, Pollard Banknote est le fournisseur de toutes les loteries canadiennes et de 24 des 43 loteries des États-Unis qui vendent des billets de loterie instantanée.

Il existe de nombreux procédés de fabrication et de types de billets de loterie instantanée, dont les suivants :

- *Couleurs variées* – Différentes couleurs de fond sur le même modèle de base rafraîchissent un jeu de base.
- *Billets découpés à la forme* – Les billets peuvent être découpés en une foule de formes : cœur, signe de dollar, arbre et bas de Noël, juke-box, ballon de football, coccinelle, feuille de trèfle, roulette, pot de fleurs, tonneau, chiffre huit, lèvres, carte au trésor, corzanda (quatre cœurs unis pour former une fleur), poêle à frire et lapin.
- *Encres fluorescentes* – Dans les points de vente au détail, les billets produits en couleurs fluorescentes et métalliques se démarquent et stimulent les achats spontanés.

- *Eco Scratch^{MC}* – Ces billets sont produits avec un papier écologique. Ils plaisent à la fois aux loteries et aux joueurs qui cherchent activement des moyens de réduire leur empreinte écologique.
- *Billets à replier Play Around^{MC}* – Ces billets offrent une jouabilité accrue en raison de leur plus grande surface de jeu et de leur valeur perçue améliorée aux yeux du joueur, ce qui accroît le rendement pour la loterie.
- *Étiquettes-cadeaux* – Solution de rechange aux étiquettes-cadeaux de Noël ordinaires, ces produits peuvent comprendre une colonne d'étiquettes à scènes multiples avec perforations individuelles; on les sépare et on imprime un code à barres distinct sur chacune pour les besoins de la validation.
- *Billets holographiques* – Les billets HOLOGRAFX, qui comportent des images holographiques saisissantes et plusieurs zones de jeu, constituent un produit d'une grande visibilité.
- *Billets à plusieurs scènes* – Les billets à plusieurs scènes stimulent la vente, car certains joueurs veulent collectionner la série complète ou tentent leur chance avec plus d'une scène.
- *Zone de jeu au verso du billet* – Cette technique permet de présenter des illustrations saisissantes au recto, sans zones de jeu; une excellente solution lorsque le thème d'un billet exige un impact visuel maximal.
- *Billets à pliure* – Pollard Banknote peut fabriquer des billets à pliure (ligne dentelée située n'importe où sur le billet). De nombreux clients ont tiré parti de cette technique pour transformer des billets de loterie en cartes de vœux.
- *Billets en sache* – Les billets en sachet constituent un autre outil de marketing innovateur pour rehausser les jeux de loterie instantanée. Habituellement, les sachets incitent les joueurs à choisir des coupures plus élevées, ce qui ajoute de la valeur au jeu.
- *Procédé Scratch FX[®]* – Première dans l'industrie, le procédé Scratch FX[®] de Pollard Banknote permet aux loteries de reproduire l'aspect de la feuille de métal ou de la feuille de métal holographique au moyen de papier d'impression recyclable. Scratch FX[®] peut être appliqué à la fois à la zone graphique de base et aux zones de surimpression d'un billet, ce qui permet de personnaliser grandement les jeux et donc d'atteindre un effet maximal à la vente.
- *PlayBook[®]* – Le PlayBook[®] de Pollard Banknote est un livret de quatre pages comprenant habituellement au moins six jeux de loterie instantanée conçus pour bonifier l'expérience de jeu. Ce produit a fait ses preuves en tant que chef de file du marché pour ce qui est de faire grimper les joueurs dans l'échelle des prix, augmentant par le fait même le produit d'exploitation des loteries.

Loterie sur Internet

Le département de la Justice des États-Unis a clarifié certaines lois qui prévoient désormais que les loteries d'État peuvent se servir d'Internet pour vendre des produits de loterie à l'intérieur de leur territoire. Les loteries américaines se tourneront de plus en plus vers ce nouveau canal de distribution. À l'heure actuelle, plusieurs loteries nord-américaines ont créé leur site Web afin d'y vendre de la loterie et des produits du jeu. Pollard Banknote s'est vu octroyer le contrat pour la fourniture de la plateforme de loterie sur Internet de la Michigan State Lottery, et cette plateforme est en activité depuis la mi-2015. En outre, notre coentreprise s'est vu octroyer un contrat pour la gestion de la plateforme d'inscription en ligne de Virginia Lottery, dont les activités ont débuté en 2016. Les loteries nord-américaines se servent du Web pour le jeu depuis un certain nombre d'années. Encore à l'état embryonnaire, la loterie sur Internet devrait prendre de l'ampleur à l'avenir.

Cartes de bingo

Depuis l'acquisition, le 1^{er} janvier 2002, des actifs d'exploitation d'American Games, Inc., Pollard Banknote offre une vaste gamme de produits de bingo et de produits connexes. L'entreprise est en mesure de fournir à une salle de bingo tous les produits et le matériel nécessaire pour exploiter un jeu de bingo de n'importe quelle taille, y compris des cartes de bingo, des marqueurs, des billets à languettes, des machines à balles de bingo et des « flashboards ».

Pollard Banknote vend une gamme complète de cartes de bingo, généralement offertes sous forme de livrets et dans une variété de dimensions, de styles et de couleurs. L'entreprise distribue des marqueurs servant à marquer les numéros sur les cartes de bingo et des recharges d'encre pour ces marqueurs. Elle distribue une gamme exclusive de matériel de bingo électronique traditionnellement utilisé dans les salles de bingo.

Billets à languettes

Pollard Banknote fabrique et vend des billets à languettes (ou billets à tirettes), des billets Lucky Seven, des billets de bingo instantané et des billets en pochette aux loteries gouvernementales et au secteur des jeux de bienfaisance. L'entreprise possède une bibliothèque de plus de 9 000 modèles de billets à languettes et produit plus de 75 nouveaux modèles de jeux à languettes par mois. Pollard Banknote fabrique également des distributeurs automatiques de billets à languettes et des machines à compter les billets à languettes.

Jeux licenciés

Le marché du jeu utilise de plus en plus les jeux licenciés pour accroître les ventes et rejoindre des clients non traditionnels de la loterie. Pour repérer les marques qui assureront le succès des jeux licenciés, Pollard Banknote collabore étroitement avec des organismes de délivrance de licences comme la Licensing Industry Merchandiser's Association (« LIMA ») et la Promotional Marketing Association (« PMA »), et est membre actif de la LIMA et de la PMA.

Pollard Banknote offre également une gamme complète de services liés aux jeux licenciés. Cela comprend la conception et la fabrication des billets, la consultation relative à la structure des prix, le choix et la fourniture des produits, la publicité et les possibilités de promotion, ainsi que la gestion des tirages de deuxième chance (y compris tout le service à la clientèle, le marketing sur Internet et l'analyse rétrospective).

Les produits licenciés exclusifs actuellement offerts aux loteries sont les suivants : Frogger, Tetris[®], Star Trek^{MC}, Nascar[®], It's a Wonderful Life[®], Single, Double, Triple Play Bingo^{MC}, Awkward Family Photos[®], Corvette Stingray[®], Hold'em Poker, Jacks or Better[®], PacMan^{MC}, Rubik's[®], Ultimate Getaway Games, Cookie Jam^{MC}, Win for Life[®], Zoltar[®] et Boo The World's Cutest Dog^{MC}.

Services de gestion de loteries et systèmes d'information

Certaines loteries commencent à impartir la totalité de la gestion des billets de loterie instantanée afin de réduire leurs frais d'exploitation et d'accroître leurs recettes. Pollard Banknote offre ces services par le biais de ses Services de gestion de loteries (« SGL »). Les contrats de SGL peuvent comprendre les billets de loterie instantanée ou les billets à languettes, les systèmes, la gestion des installations, la conception et l'installation de logiciels de gestion de jeux, le télémarketing, les ventes à l'extérieur, la comptabilité, la conception de jeux, la gestion des stocks et la distribution, la formation du personnel de vente, la gestion du personnel et les conseils en matière de sécurité, l'entretien, le réseau de communication et le service d'assistance téléphonique aux agents de vente des territoires qui exploitent des loteries.

Pollard Banknote gère actuellement la distribution des billets de loterie instantanée pour Maryland Lottery et la distribution des billets à languettes pour Arizona Lottery. En 2015, Pollard a obtenu de Loto-Québec un contrat de cinq ans pour l'installation et la gestion de son système de gestion de loteries SureTrack[®]. Des ventes additionnelles ont été enregistrées en Suède et en Espagne en 2016.

Jeux numériques interactifs et développement de sites Web

Bon nombre de loteries font la promotion de caractéristiques interactives à valeur ajoutée pour les billets de loterie instantanée, afin d'accroître la valeur perçue du jeu et la satisfaction résultant de l'expérience de jeu intégrale. Par exemple, les tirages deuxième chance permettent au joueur de saisir un billet valide dans un site Web pour jouer à un autre jeu pour le plaisir ou pour courir la chance de gagner d'autres prix. Les applications numériques pour tablette et téléphone intelligent permettent l'utilisation de la technologie mobile, laquelle fait croître les ventes des jeux principaux en rafraîchissant l'offre tout en attirant une clientèle nouvelle et plus jeune faisant partie de la tranche convoitée des 18-34 ans.

Les programmes de fidélisation et d'engagement sont offerts de plus en plus fréquemment par les loteries. Conçus pour rehausser l'expérience du joueur tout en le fidélisant, ils fournissent aux joueurs d'autres moyens d'interagir avec la loterie.

Distributeurs automatiques

En achetant les actifs d'exploitation d'American Games en 2002, Pollard Banknote a fait l'acquisition du prototype d'un nouveau distributeur automatique de billets de loterie instantanée. Depuis 2002, l'entreprise a conclu deux contrats importants pour la fourniture de distributeurs automatiques aux loteries du Michigan et de l'Iowa. Elle offre des machines à 6, 12, 18 ou 24 compartiments, en plus de diverses options permettant de maximiser les ventes de la loterie. Les contrats d'entretien constituent une source continue de recettes.

Pollard Banknote offre également une gamme de distributeurs automatiques de billets à languettes (« DABL »), qui sont vendus aux loteries, en appui à leurs gammes de produits à languettes, et aux distributeurs privés. Pollard Banknote exploite un programme de location à bail qui permet aux tavernes et aux bars privés d'utiliser les DABL à des fins lucratives pour vendre des billets à languettes.

CLIENTS, VENTES ET MARKETING

Marché de la loterie

Pollard Banknote vend sa gamme de produits de loterie à des organismes de toute l'Amérique du Nord et du monde entier. La plupart des loteries nord-américaines sont gérées directement par des organismes gouvernementaux. Au Canada, il existe six organismes de loterie licenciés (dont un organisme national, la Société de la loterie interprovinciale (« SLI »)). Aux États-Unis, à l'heure actuelle, 43 territoires exploitent des loteries. À l'échelle mondiale, environ 200 territoires en exploitent. Dans la plupart des cas, en raison du caractère public des loteries gouvernementales, les contrats de fourniture de billets de loterie instantanée et d'autres services sont octroyés au moyen d'un appel d'offres ouvert. À ce jour, Pollard Banknote a conclu des contrats avec tous les six organismes de loterie canadiens, 25 organismes américains et 24 organismes de l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les contrats de fourniture de billets de loterie instantanée de Pollard Banknote ont habituellement une durée initiale de deux à cinq ans et comprennent souvent plusieurs options de renouvellement que ses clients exercent généralement pour des périodes supplémentaires allant d'un à cinq ans. Pollard Banknote vend habituellement des billets de loterie instantanée pour un prix unitaire ou pour un pourcentage de la valeur au détail des billets vendus.

Marketing visant les loteries

La raison fondamentale pour laquelle les loteries sont créées est de produire un rendement financier maximum pour les parties intéressées, qui sont généralement l'État, mais qui peuvent également inclure des organismes de bienfaisance ou des exploitants privés, par la vente de produits de loterie sûrs et commercialisables. La société qui peut mettre au point et appliquer ces produits aux occasions qui se présentent dans le marché des loteries est la société qui a le plus de chances de conserver ses clients et d'en obtenir de nouveaux.

Pollard Banknote a élaboré ses stratégies afin de découvrir des occasions dans le marché, puis d'élaborer des produits de loterie pour exploiter ces occasions. Il y a deux façons pour Pollard Banknote de détecter des occasions lui permettant de mettre en œuvre ses stratégies de produits et services : les appels d'offres formels émis par des entités qui exploitent des loteries, et les contrats ou ventes qui sont octroyés en dehors d'un processus formel d'appel d'offres. Dans un cas comme dans l'autre, le succès dépend finalement de la compréhension des produits recherchés par les joueurs de loterie, de l'élaboration de ces produits, puis de l'exécution de stratégies de marketing et de distribution qui présentent ces produits aux loteries et aux joueurs. Les clients actuels et potentiels que constituent les loteries évaluent ces produits et stratégies et octroient du travail en conséquence.

Le processus d'appel d'offres

Les contrats de loterie ont généralement une durée de deux à cinq ans, avec des options de renouvellement pour un nombre établi d'années. Lorsqu'un contrat de loterie expire, un appel d'offres officiel est émis. Comme ces contrats sont des documents ouverts au public, Pollard Banknote est au courant de tous les contrats de loterie et des dates auxquelles ils expirent. Bien avant l'expiration d'un contrat, Pollard Banknote commence une campagne systématique de marketing afin de bien se positionner dans le processus d'appel d'offres. Les stratégies de Pollard Banknote ont pour objectif de comprendre les marchés concernés, d'élaborer des stratégies qui exploitent les

occasions détectées, et d'établir des relations avec les décideurs de la loterie, afin que ces derniers prennent bien conscience de tous les avantages dont bénéficie un client de Pollard Banknote.

Affaires octroyées en dehors du processus d'appel d'offres

Contrats à sources multiples. Les contrats de loterie ne sont habituellement pas exclusifs. Cela crée une autre occasion en dehors du processus d'appel d'offres permettant à Pollard Banknote d'obtenir de nouveaux clients. Pollard Banknote examine régulièrement les loteries avec lesquelles elle n'a pas de contrat, pour comprendre si elle a la possibilité de répondre à la demande avec sa gamme de produits exclusifs à valeur élevée.

Autres affaires octroyées. En particulier en dehors de l'Amérique du Nord, Pollard Banknote cherche continuellement à détecter des occasions de fournir ses produits et services aux loteries. Ces occasions peuvent résulter d'une combinaison de facteurs (les loteries peuvent avoir un fournisseur établi mais peuvent avoir intérêt à disposer de deux fournisseurs pour des questions de capacité, de prix ou de capacité de service; les loteries peuvent avoir besoin d'aide pour améliorer leur gamme de produits grâce aux produits exclusifs de Pollard Banknote; ou bien, les loteries peuvent attribuer des travaux jeu par jeu, plutôt que dans le cadre d'un contrat à long terme). Pollard Banknote reste donc régulièrement en contact avec toutes les loteries, par des visites personnelles et des présentations, des publipostages et des efforts de vente ciblés, pour créer des occasions de générer du travail.

De plus, dans le marché international, il y a régulièrement de nouveaux organismes de loterie qui abordent le marché. Pollard Banknote entretient donc une stratégie de marketing pour faire connaître ses capacités aux organismes qui recherchent un fournisseur de produits ou de services que fournit Pollard Banknote. Cette stratégie comprend la publicité dans les publications et annuaires de l'industrie, l'entretien d'un site Web, la participation et les interventions aux conférences de l'industrie, et le développement et l'entretien actifs de contacts dans toute l'industrie.

Marché des jeux de bienfaisance

Pollard Banknote vend ses produits de bingo et ses billets à languettes à un ensemble diversifié de groupes d'utilisateurs par le biais de plus de 250 distributeurs indépendants, de sa propre équipe de vente et de catalogues de vente par correspondance.

Pour soutenir les distributeurs, Pollard Banknote utilise des catalogues et d'autres outils de marketing, dont certains sont personnalisés et portent le nom du distributeur. L'entreprise utilise également des catalogues lors de campagnes de publipostage auprès des utilisateurs. De plus, les clients peuvent commander la documentation pertinente au moyen d'un système de commandes automatisé. Pollard Banknote commercialise également ses produits en faisant de la publicité dans des publications sur le jeu et en participant à des salons commerciaux nationaux, régionaux et locaux de l'industrie du jeu ainsi qu'à des salons professionnels de distributeurs. En 2016, Pollard Banknote a été l'un des principaux exposants et participants à la Bingo World Expo, l'un des plus importants salons professionnels consacrés au marché des jeux de bienfaisance.

FOURNISSEURS ET MATIÈRES PREMIÈRES

Pollard Banknote entretient des relations de longue date avec la plupart de ses fournisseurs et prend habituellement divers engagements pour la fourniture de certaines matières premières à prix fixe pour diverses périodes, souvent pour un an.

Les principales matières premières utilisées dans la fabrication de ses produits sont divers substrats (feuille de métal, papier), des encres et des revêtements, ainsi que diverses composantes de machine et de métal utilisées dans la fabrication des distributeurs automatiques, qu'on peut se procurer auprès d'un certain nombre de fournisseurs. Dans la plupart des cas, Pollard Banknote acquiert ses principales matières premières auprès de plus d'un fournisseur.

EMPLOYÉS

Au 31 décembre 2016, Pollard Banknote comptait 1 114 employés à temps plein et 86 à temps partiel, soit un total de 1 200 employés. Environ 195 employés à temps plein travaillent à la gamme de produits liés aux jeux de bienfaisance.

Environ 108 employés à temps plein de Pollard Banknote, qui travaillent tous à l'établissement d'Ypsilanti (Michigan), appartiennent à une unité de négociation collective. Une convention collective de 48 mois expirant le 31 août 2020 a été négociée en 2016. L'entreprise n'a jamais connu d'arrêt de travail attribuable à un conflit collectif.

Beaucoup de membres importants du personnel affecté à la fabrication — directeurs de la production, superviseurs et chefs d'équipe — travaillent pour Pollard Banknote au moins depuis le commencement de la production de billets de loterie instantanée au milieu des années 1980. Le taux de roulement du personnel est très faible et la croissance régulière a permis à l'entreprise d'offrir de nombreuses possibilités de formation et d'avancement.

RÉGIMES DE RETRAITE

Pollard Banknote parraine quatre régimes de retraite non contributifs à prestations déterminées, dont trois sont des régimes fin de carrière et le dernier est un régime à rente uniforme. Au 31 décembre 2016, la juste valeur totale des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées de Pollard Banknote s'établissait à 44,4 millions de dollars, soit moins que l'obligation au titre des prestations constituées, qui se chiffrait à 57,9 millions de dollars. Les cotisations annuelles de Pollard Banknote à tous les régimes de retraite devraient totaliser environ 4,1 millions de dollars en 2017, comparativement à 2,6 millions de dollars en 2016, pour autant que les attentes quant au rendement à long terme des fonds des régimes de retraite à prestations déterminées se révèlent justes. La cotisation approximative de 2017 comprend 1,3 million de dollars en paiements de solvabilité supplémentaires.

PROPRIÉTÉS

Pollard Banknote fabrique ses produits dans six établissements, dont deux lui appartiennent. Ensemble, ces établissements fournissent la capacité que la direction croit nécessaire pour répondre aux besoins actuels et futurs des clients de l'entreprise, même en période de pointe.

Le tableau ci-dessous indique, pour chacun des établissements importants de Pollard Banknote, la surface approximative en pieds carrés, la principale activité et le statut de propriétaire ou de locataire.

<u>Lieu</u>	<u>Superficie approximative</u>	<u>Usage</u>	<u>Propriétaire ou locataire</u>
Winnipeg (Manitoba)	62 295	Fabrication	Locataire ⁽¹⁾
Winnipeg (Manitoba)	144 000	Fabrication/entreposage siège social	Locataire ⁽²⁾
Barrhead (Alberta).....	21 480	Fabrication	Propriétaire
Ypsilanti (Michigan).....	88 329	Fabrication	Propriétaire
Council Bluffs (Iowa).....	125 050	Fabrication	Locataire ⁽³⁾
Sault Ste. Marie (Ontario).....	27 912	Fabrication/entreposage	Locataire ⁽⁴⁾

(1) Un renouvellement de bail de cinq ans, en vigueur à compter du 1^{er} juin 2016 et prévoyant un loyer mensuel d'environ 30 277 \$, a été conclu avec une filiale indirecte d'Equities.

(2) Un bail de douze ans et demi, en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2008 et prévoyant un loyer mensuel d'environ 205 515 \$, a été conclu avec une filiale indirecte d'Equities. Le 24 décembre 2015, Pollard a exercé son option de prolonger le bail pour la période du 1^{er} avril 2021 au 30 septembre 2023. Le loyer mensuel pour la période de prolongation sera de 195 576 \$.

(3) La propriété de Council Bluffs a été achetée au cours du premier trimestre de 2008 d'une partie sans lien de dépendance pour la somme de 3,3 millions de dollars américains. Le 31 décembre 2008, la propriété de Council Bluffs a été vendue pour la somme de 3,3 millions de dollars américains, puis louée de nouveau auprès d'une filiale indirecte d'Equities. Le bail, d'une durée de 10 ans, prévoit un loyer mensuel de 22 000 \$ US.

(4) Le bail de l'établissement de Sault Ste. Marie expire le 30 juin 2017, le loyer mensuel s'élevant à 15 253 \$.

Le 23 juin 2011, Pollard Banknote a vendu son établissement de Winnipeg, situé au 1499 Buffalo Place, à un membre du groupe d'Equities pour 3,5 millions de dollars, ce qui a entraîné un gain de 1,5 million de dollars. Le prix de vente s'appuyait sur la juste valeur marchande, établie au moyen d'une évaluation indépendante.

Le 25 juin 2010, Pollard Banknote a vendu son établissement de Kamloops à un membre du groupe d'Equities pour 2,9 millions de dollars, ce qui a entraîné un gain de 1,8 million de dollars. Le prix de vente s'appuyait sur la juste valeur marchande, établie au moyen d'une évaluation indépendante.

Au deuxième trimestre de 2009, Pollard Banknote a vendu un immeuble de bureaux excédentaire et le terrain sur lequel il se trouve à un membre du groupe d'Equities pour un produit total de 3,4 millions de dollars, ce qui a entraîné un gain de 1,7 million de dollars. Le prix de vente s'appuyait sur la juste valeur marchande courante, établie au moyen d'une évaluation indépendante.

Le 30 septembre 2008, Pollard Banknote a vendu un établissement d'entreposage et de bureaux à une partie sans lien de dépendance pour 3,3 millions de dollars. Le 22 décembre 2008, un terrain inexploité a été vendu à un membre du groupe d'Equities pour 0,6 million de dollars.

CONCURRENCE

Marché de la loterie

L'industrie des billets de loterie instantanée et de loto étant très compétitive, Pollard Banknote fait face à la concurrence d'un certain nombre de fabricants nationaux et étrangers et d'autres concurrents. À l'heure actuelle, Pollard Banknote compte deux concurrents sur le marché nord-américain des billets de loterie instantanée : Scientific Games Corporation (ou « Sci Games ») et International Gaming Technology (ou « IGT »). À l'échelle internationale, un certain nombre de fournisseurs de billets de loterie instantanée concurrencent Pollard Banknote, dont Sci Games, IGT et le groupe Eagle Press.

Marché des jeux de bienfaisance

Les marchés des jeux de bienfaisance auxquels Pollard Banknote fournit ses produits sont extrêmement compétitifs. L'industrie demeure relativement fragmentée. Les principaux facteurs de concurrence sur les marchés des cartes de bingo et des billets à languettes sont la qualité, le service et le prix. Les principaux concurrents de Pollard Banknote sur ces mêmes marchés sont Arrow International, Inc., Douglas Press Inc. et International Gamco, Inc.

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'exploitation et les biens immobiliers de Pollard Banknote sont assujettis à toute une variété de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux de plus en plus complexes, ainsi qu'à des permis et autres approbations régissant les questions de protection de l'environnement et de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, dont les questions concernant les émissions d'air, les déversements d'eau, l'entreposage, la manutention, l'utilisation, le déversement et l'élimination de matériaux dangereux et de contaminants (y compris les déchets) (les « exigences ESS »). Certaines exigences ESS peuvent imposer une responsabilité solidaire aux locataires et propriétaires ou exploitants d'installations pour les coûts d'enquête ou de restauration des biens contaminés, indépendamment de la faute ou de la légalité du rejet ou de l'élimination d'origine.

Les activités passées et présentes de Pollard Banknote qui sont assujetties aux exigences ESS comprennent l'utilisation, l'entreposage, la manutention et la contraction pour recyclage ou élimination de matériaux dangereux et non dangereux tels que lavis, encres, produits à base d'alcool, solutions de mouillage, fixateurs et révélateurs photographiques, huiles et solvants hydrauliques et de machine. L'utilisation et la gestion de tels matériaux, la nature du processus de fabrication et d'impression, et la propriété et/ou la gestion ou le contrôle de biens commerciaux comportent un risque inhérent qui doit faire l'objet d'une gestion attentive. Pollard Banknote pense que la conduite de ses activités est largement conforme aux exigences ESS applicables. Le maintien de cette conformité dans la conduite de ses activités n'a pas eu d'effet défavorable important sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de Pollard Banknote.

Comme noté plus haut, Pollard Banknote fabrique ses produits à six établissements, dont deux lui appartiennent et quatre sont loués. Quatre des six établissements (Barrhead, Ypsilanti, Sault Ste. Marie et les installations de fabrication de Winnipeg) ont été établis par Pollard Banknote à partir de nouveaux sites.

Selon toutes les autres informations disponibles, Pollard Banknote n'est au courant d'aucune autre question relative aux exigences ESS susceptible d'avoir un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

<i>Exercice</i>	<i>Dépenses en immobilisations (en \$ CA)</i>
2016	5,0 millions de dollars
2015	15,4 millions de dollars
2014	17,6 millions de dollars
2013	4,6 millions de dollars
2012	6,5 millions de dollars
2011	2,9 millions de dollars

Les dépenses en immobilisations de 2016 se sont élevées à 5,0 millions de dollars. Environ 0,6 million de dollars ont été consacrés à des améliorations locatives à l'édifice du 140 Otter Street. Les 4,4 millions de dollars restants ont été consacrés à de l'équipement et des infrastructures informatiques visant à augmenter l'efficacité et à diminuer les coûts. Le total précité ne comprend pas une somme supplémentaire de 1,0 million de dollars engagée pour des actifs incorporels principalement reliés à l'implantation continue et au déploiement de notre système de PRO.

Les dépenses en immobilisations de 2015 se sont élevées à 15,4 millions de dollars. Quelque 12,0 millions de dollars ont été consacrés à l'achèvement du projet de presse Tresu, y compris le matériel accessoire. Les 3,4 millions de dollars restants ont été consacrés à de l'équipement et des infrastructures informatiques visant à augmenter l'efficacité et à diminuer les coûts. Le total précité ne comprend pas une somme supplémentaire de 0,7 million de dollars engagée pour des actifs incorporels principalement reliés à l'implantation continue et au déploiement de notre système de PRO.

Les dépenses en immobilisations de 2014 se sont élevées à 17,6 millions de dollars. Quelque 15,1 millions de dollars ont été consacrés à la nouvelle presse à imprimer Tresu et aux éléments s'y rattachant. Les 2,5 millions de dollars restants ont été consacrés à de l'équipement et des infrastructures informatiques visant à augmenter l'efficacité et à diminuer les coûts. Le total précité ne comprend pas une somme supplémentaire de 1,2 million de dollars engagée pour des actifs incorporels reliés à l'implantation de notre nouveau système de PRO.

Les dépenses en immobilisations de 2013 se sont élevées à 4,6 millions de dollars. Quelque 0,7 million de dollars ont été consacrés à l'achèvement de l'installation de notre nouvelle presse de sept stations. Les 3,9 millions de dollars restants ont été consacrés à de l'équipement et des infrastructures informatiques visant à augmenter l'efficacité et à diminuer les coûts. Le total précité ne comprend pas une dépense majeure de 2,5 millions de dollars, incluse dans les actifs incorporels et engagée pour notre système de PRO. Ce système, dont le développement a débuté en 2013, nous permettra d'intégrer l'entièreté de nos systèmes de fabrication et de finances.

Les dépenses en immobilisations en 2012 se sont élevées à 6,5 millions de dollars. Quelque 2,3 millions de dollars ont été consacrés à notre nouvelle presse de sept stations. En outre, nous avons investi 0,3 million de dollars sur notre système d'inspection par procédé visionique de prochaine génération. Les 3,9 millions de dollars restants ont été consacrés à de l'équipement et des infrastructures informatiques visant à augmenter l'efficacité et à diminuer les coûts.

Les dépenses en immobilisations de 2011 se sont élevées à 2,9 millions de dollars. Quelque 0,5 million de dollars ont été consacrés à notre nouveau procédé numérique de production de plaques d'impression. En outre, nous avons investi 0,6 million de dollars pour accroître la production dans nos zones de finition et d'inspection.

Les 1,8 million de dollars restants ont été consacrés à de l'équipement visant à augmenter l'efficacité et à diminuer les coûts.

La direction estime que des dépenses annuelles en immobilisations de 3,0 millions de dollars au titre de l'entretien suffiront à soutenir son exploitation au niveau actuel.

BREVETS, MARQUES DE COMMERCE ET LICENCES

Brevets

Pollard Banknote détient plusieurs brevets canadiens, américains et internationaux que la société considère comme faisant partie intégrante de ses activités. Une technologie spécifique associée aux produits de loterie de Pollard Banknote et à des procédures de jeu connexes constitue l'objet des brevets. Ces brevets donnent à Pollard Banknote certaines protections concernant la production et la distribution de billets de loterie instantanée. Les brevets de Pollard Banknote comprennent des brevets pour « jeux de bingo instantané et cartes correspondantes », « sacs de loterie intégrés », « billets de loterie instantanée sociale » et « combinaison de billets de loterie instantanée et billets à tirettes ». Les conditions varient dans les autres pays en ce qui concerne la durée légale réelle des brevets. La nature des protections octroyées varie dans le monde, et dépend du type de brevet octroyé, de sa portée, et de l'accessibilité aux recours légaux à l'intérieur de chaque pays.

Marques de commerce

Pollard Banknote a obtenu plusieurs marques de commerce déposées, dont Action Pack[®], American Games Inc.[®], Pull Tab Plus, Double Play^{MC}, Fusion, PlayBook[®], Social Instants^{MC}, Scratch FX[®], Win for Life[®] et Winner Wonderland[®]. La protection des marques de commerce s'étend au Canada, aux États-Unis, et à une sélection de pays tant que la marque est utilisée, mais dans d'autres pays la durée de cette protection est fixe, quoique renouvelable.

Jeux licenciés

Les jeux licenciés sont devenus une importante catégorie de produits dans de nombreux territoires. Après des années fructueuses de conception et d'impression de jeux licenciés pour ses clients, Pollard Banknote offre maintenant aux loteries sa propre gamme de produits de jeu. Se reporter à la rubrique « Activités de Pollard Banknote Limited — Produits et services — Jeux licenciés ».

RÉGLEMENTATION

Description générale

Les activités des loteries et des jeux de bienfaisance ne peuvent être menées légalement que dans les territoires ayant adopté une loi habilitante. Dans ceux qui autorisent les opérations de jeu, la réglementation est rigoureuse et continue d'évoluer, mais prévoit habituellement la délivrance d'une licence ou l'approbation d'un fournisseur. Les autorités de réglementation de ces territoires examinent de nombreuses caractéristiques d'un demandeur ou d'un détenteur de licence ou d'approbation, dont la stabilité financière, l'intégrité et l'expérience des affaires.

Pollard Banknote croit se conformer en substance à toutes les exigences réglementaires des territoires où elle exerce ses activités. Pollard Banknote a conçu et mis en œuvre un vaste programme interne de conformité afin de se conformer aux exigences légales concernant ses activités liées aux jeux.

Marché de la loterie

À l'heure actuelle, 43 territoires aux États-Unis, toutes les provinces canadiennes, le Mexique et de nombreux autres pays étrangers autorisent les loteries. Au pays comme à l'étranger, les contrats de loterie et les activités courantes des loteries font l'objet d'une réglementation rigoureuse. Certaines caractéristiques d'une loterie, comme le pourcentage des recettes brutes à verser aux joueurs sous forme de lots, sont habituellement fixées par la loi, mais les diverses autorités de réglementation des loteries exercent généralement un grand pouvoir discrétionnaire, notamment sur la détermination des types de jeux, le prix de chaque pari, la commercialisation de la loterie, ainsi que le choix des fournisseurs de matériel et de services et des détaillants de produits de loterie. En

outre, les lois et règlements applicables aux loteries aux États-Unis et dans les territoires étrangers sont susceptibles d'être modifiés, et l'incidence de ces modifications sur l'exploitation actuelle et future de Pollard Banknote est impossible à prévoir avec certitude. Pour assurer l'intégrité de la passation de contrats et de la tenue de paris, la plupart des territoires exigent la divulgation permanente de renseignements détaillés sur le fournisseur, ses dirigeants et administrateurs, ses filiales et membres du même groupe, et ses principaux actionnaires, et mènent des enquêtes sur les antécédents de ces personnes. En général, on mène également des enquêtes sur les antécédents des employés du fournisseur qui seront directement responsables de l'exploitation du système, et la plupart des États se réservent le droit de demander le renvoi d'employés qu'ils jugent inaptes ou dont la présence risque, selon eux, de nuire à la sécurité opérationnelle ou à l'intégrité de la loterie. Certains territoires exigent également la divulgation de nombreux renseignements personnels et financiers ainsi que des vérifications des antécédents des personnes et des entités qui sont les propriétaires véritables d'un pourcentage donné (habituellement cinq pour cent ou plus) des titres d'un fournisseur.

De temps à autre, Pollard Banknote fait appel à des représentants des affaires gouvernementales de divers États pour aviser les législateurs et le public de son point de vue sur les lois régissant les loteries, pour surveiller ces lois et pour conseiller l'entreprise dans ses relations avec les autorités en matière de loteries. Pollard Banknote croit s'être conformée aux lois et règlements en vigueur concernant les divulgations en matière de lobbying.

À l'international, la passation de contrats de loterie et les activités courantes des loteries font également l'objet d'une réglementation poussée, mais qui varie habituellement de celle qui est en vigueur aux États-Unis. Souvent, on impose des restrictions aux sociétés étrangères qui cherchent à exercer leurs activités dans ces territoires. Par conséquent, dans un certain nombre de cas, Pollard Banknote s'est alliée à des entreprises locales en vue de conclure des contrats de loterie à l'étranger. Les lois et règlements applicables aux loteries aux États-Unis et dans les territoires étrangers sont susceptibles d'être modifiés, et l'incidence de ces modifications sur l'exploitation actuelle et future de Pollard Banknote est impossible à prévoir avec certitude.

Marché des jeux de bienfaisance

Pollard Banknote est assujettie à la réglementation dans la plupart des territoires où ses produits de bingo et ses produits connexes (dont les billets à languettes) sont vendus ou utilisés par des personnes ou des entités licenciées pour mener des activités de jeu. Les exigences réglementaires en matière de jeux varient d'un territoire à l'autre et les processus d'octroi d'une licence ou d'une autre approbation ou de vérification des aptitudes en ce qui concerne Pollard Banknote, son personnel et ses produits, peuvent être longs et coûteux. La plupart des territoires ont des exigences exhaustives en matière de licences, d'information et d'exploitation en ce qui concerne la fabrication et la vente de produits de bingo et de produits connexes, y compris les cartes de bingo et les billets à languettes.

GOUVERNANCE

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DE POLLARD BANKNOTE LIMITED

Le tableau ci-dessous présente, pour chacun des administrateurs et hauts dirigeants de Pollard Banknote Limited, au 31 décembre 2016, leur nom, leur municipalité de résidence, le poste qu'ils occupent auprès de Pollard Banknote Limited et leur occupation principale.

Nom et municipalité de résidence	Poste occupé auprès de Pollard Banknote Limited	Occupation principale
DEL CREWSON ⁽¹⁾ Winnipeg (Manitoba)	Administrateur	Directeur d'entreprise
JERRY GRAY Winnipeg (Manitoba)	Administrateur	Directeur d'entreprise
GARRY LEACH Salt Spring Island (Colombie-Britannique)	Administrateur	Directeur d'entreprise
GORDON POLLARD Winnipeg (Manitoba)	Administrateur et président exécutif du conseil	Président exécutif du conseil, Pollard Banknote Limited
DOUGLAS POLLARD Winnipeg (Manitoba)	Administrateur et co-chef de la direction	Co-chef de la direction Pollard Banknote Limited
JOHN POLLARD Winnipeg (Manitoba)	Administrateur et co-chef de la direction	Co-chef de la direction Pollard Banknote Limited
LAWRENCE POLLARD Winnipeg (Manitoba)	Président émérite du conseil	Président émérite du conseil, Pollard Banknote Limited
ROBERT ROSE Winnipeg (Manitoba)	Vice-président exécutif et chef des finances	Vice-président exécutif, Finances et chef des finances, Pollard Banknote Limited
RIVA RICHARD Winnipeg (Manitoba)	Vice-présidente exécutive, Affaires juridiques, avocate générale et secrétaire	Vice-présidente exécutive, Affaires juridiques, avocate générale et secrétaire, Pollard Banknote Limited

(1) Del Crewson est décédé le 22 février 2017.

Chacun des administrateurs et des hauts dirigeants a occupé les mêmes fonctions ou, dans le cas des hauts dirigeants, a occupé d'autres fonctions de direction pour le groupe de la société ou ses prédécesseurs au cours des cinq dernières années, sauf Gordon Pollard, qui a été co-chef de la direction jusqu'au 1^{er} mai 2011 avant d'être nommé président exécutif, et Douglas Pollard, qui a été vice-président, Services de gestion de loteries jusqu'au 1^{er} mai 2011 avant d'être nommé cochef de la direction. Se reporter à la rubrique « Biographies des administrateurs et dirigeants » pour obtenir une description des fonctions que les administrateurs et les dirigeants ont occupées au cours des cinq dernières années.

Le mandat de chacun des administrateurs se poursuit jusqu'à ce qu'il ou elle remet sa démission ou est remplacé lors d'une assemblée des actionnaires.

BIOGRAPHIES DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le texte suivant donne de brèves notes biographiques sur les administrateurs et les hauts dirigeants de Pollard Banknote Limited.

Jerry Gray, administrateur, est doyen émérite de l'I. H. Asper School of Business de l'Université du Manitoba, où il a également détenu la chaire en direction d'entreprise de CA Manitoba. M. Gray est administrateur et président du conseil de Gendis, Inc. et ancien président de la régie régionale de la santé de Winnipeg. Il a conseillé de nombreuses sociétés importantes des États-Unis et du Canada dans les domaines de la motivation, de la

conception organisationnelle, de la planification des ressources humaines, de la gestion du changement, du perfectionnement des cadres, de la conception de systèmes de stimulation du service à la clientèle, et de la planification stratégique.

Garry Leach, administrateur, est le chef de la direction de Mandak Capital Limited (une société d'investissement). De 1988 à 2004, M. Leach a été président et chef de la direction de Gerdau MRM Steel (Manitoba Rolling Mills) et de ses prédécesseurs. Précédemment, M. Leach avait siégé au conseil d'administration de Gerdau Ameristeel (TSX, NYSE), de GLM Industries, de Manitoba Hydro, de l'Association canadienne des producteurs d'acier (Ottawa), de la Steel Manufacturers Association (Washington) et du Business Council of Manitoba. M. Leach a aussi été membre du conseil de l'Université de Winnipeg.

Douglas Pollard, administrateur et co-chef de la direction, s'est joint à Pollard Banknote en 1997 à titre de vice-président, Services de gestion de loterie. Le 1^{er} mai 2011, il a été nommé co-chef de la direction. De 1997 à 1999, il était administrateur et directeur général d'Imprimerie Spéciale de Banque, une filiale de Pollard Banknote établie à Paris, en France. Avant 1997, M. Pollard était conseiller principal chez PricewaterhouseCoopers. Il est titulaire d'un M.B.A. de la Richard Ivey School of Business de l'Université Western Ontario et d'un B.A. de l'Université du Manitoba.

Gordon Pollard, administrateur et président exécutif du conseil, s'est joint à Pollard Banknote en 1989 à titre de vice-président, Marketing. Il est devenu co-chef de la direction en 1997 et, le 1^{er} mai 2011, il a été nommé président exécutif du conseil d'administration. Avant 1989, il pratiquait le droit auprès d'un grand cabinet manitobain spécialisé dans le droit des sociétés et des valeurs mobilières. M. Pollard est titulaire d'un LL.B. de l'Université du Manitoba et d'un B.A. de l'Université de Winnipeg.

John Pollard, administrateur et co-chef de la direction, s'est joint à Pollard Banknote en 1986 en qualité de vice-président, Finance. Il est devenu co-chef de la direction en 1997. Avant 1986, il était associé du cabinet d'experts-comptables Deloitte & Touche s.r.l. M. Pollard est titulaire d'un B. Comm. de l'Université du Manitoba et il est un ancien membre de l'Institut des comptables agréés du Manitoba.

Robert Rose, vice-président exécutif, Finances et chef des finances, s'est joint à Pollard Banknote Limited en 1994 en tant que contrôleur de gestion. Il est devenu chef des finances en 1996. Avant 1994, M. Rose a occupé pendant 13 ans des postes de responsabilité croissante dans la firme de comptabilité KPMG. Il est titulaire d'un B. Comm. de l'Université du Manitoba et il est membre de l'Institut des comptables agréés du Manitoba.

Riva Richard, vice-présidente exécutive, Affaires juridiques, avocate générale et secrétaire, s'est jointe à Pollard Banknote Limited en 2010. Avant de se joindre à Pollard Banknote, M^{me} Richard occupait le poste de vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire de CanWest Global Communications Corp. Jusqu'à septembre 2001, M^{me} Richard travaillait comme avocate en droit des sociétés au bureau de Toronto de McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l. Elle a obtenu son baccalauréat en droit civil et common law avec distinction de l'Université McGill et un baccalauréat en administration de la Richard Ivey School of Business de l'Université Western Ontario. Elle est membre des barreaux de l'Ontario et du Manitoba.

Lawrence Pollard, président émérite du conseil, est entré au service de Pollard Banknote en 1947. Haut dirigeant du secteur des produits de loterie, M. Pollard compte plus de 65 années d'expérience de la direction générale et de la vente. Il siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés ouvertes et fermées. Il a été président de la chambre de commerce de Winnipeg et a été nommé entrepreneur de l'année du Manitoba en 1991. Il est diplômé du Dunwoody Industrial Institute of Printing Management, à Minneapolis, et il a été président national de l'Association canadienne des industries des arts graphiques.

GOUVERNANCE DE POLLARD BANKNOTE LIMITED

Gouvernance

Le comité de la gouvernance et des nominations a la responsabilité d'élaborer l'approche des questions de gouvernance de Pollard Banknote, de pourvoir les sièges vacants du conseil d'administration et d'examiner périodiquement la composition et l'efficacité du conseil d'administration ainsi que les contributions de ses membres.

Comité d'audit

Le conseil d'administration a désigné un comité d'audit composé de trois administrateurs, tous indépendants de la direction et possédant des compétences financières au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*. Le 13 mars 2017, Jerry Gray a été nommé président du comité d'audit, dont les autres membres sont Garry Leach et John Pollard. John Pollard a été nommé au comité d'audit le 13 mars 2017, pour y siéger jusqu'à la nomination d'un troisième administrateur indépendant. Aux termes de l'article 3.5 du Règlement 52-110, M. Pollard est dispensé de l'exigence d'indépendance des membres du comité d'audit pour une période se terminant à la plus tardive des dates suivantes : la date de la prochaine assemblée annuelle ou le 22 août 2017. Le comité de vérification a la responsabilité de surveiller et de superviser : 1) les pratiques et les procédures de Pollard Banknote en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière; 2) l'adéquation des contrôles et des procédures de comptabilité internes de Pollard Banknote; 3) la qualité et l'intégrité des états financiers de Pollard Banknote.

En plus d'une expérience générale des affaires, chaque membre du comité d'audit possède une formation et une expérience qui lui confèrent des compétences financières, au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*.

Jerry Gray est doyen émérite de l'I. H. Asper School of Business de l'Université du Manitoba, où il a également détenu la chaire en direction d'entreprise de CA Manitoba.

Garry Leach est le chef de la direction de Mandak Capital Limited (une société d'investissement). De 1988 à 2004, M. Leach a été président et chef de la direction de Gerdau MRM Steel (Manitoba Rolling Mills) et de ses prédécesseurs. Précédemment, M. Leach avait siégé au conseil d'administration de Gerdau Ameristeel (TSX, NYSE), de GLM Industries, de Manitoba Hydro, de l'Association canadienne des producteurs d'acier (Ottawa), de la Steel Manufacturers Association (Washington) et du Business Council of Manitoba. M. Leach a aussi été membre du conseil d'administration de l'Université de Winnipeg.

John Pollard, administrateur et co-chef de la direction, s'est joint à Pollard Banknote en 1986 en qualité de vice-président, Finances. Il est devenu co-chef de la direction en 1997. Avant 1986, il était associé du cabinet d'experts-comptables Deloitte & Touche s.r.l. M. Pollard est titulaire d'un B. Comm. de l'Université du Manitoba et il est un ancien membre de l'Institut des comptables agréés du Manitoba.

La charte du comité d'audit de Pollard Banknote Limited est jointe à l'annexe A de la présente notice annuelle.

Comités du conseil d'administration de Pollard Banknote Limited

En plus du comité d'audit et du comité de la gouvernance et des nominations, le conseil d'administration de Pollard Banknote Limited a constitué un comité de la rémunération. Garry Leach préside à la fois le comité de la rémunération et le comité de la gouvernance et des nominations. L'autre membre de ces deux comités est Jerry Gray, et un troisième administrateur indépendant devrait s'ajouter aux comités dès son élection par le conseil. En outre, le conseil d'administration de Pollard Banknote Limited a un administrateur en chef, soit Jerry Gray.

Lignes directrices concernant la communication continue faite au public

Les administrateurs sont responsables de l'adoption ainsi que de la révision et de la mise à jour périodiques de la politique écrite concernant les obligations de communication continue faite au public. Entre autres choses, cette politique :

- structure les obligations légales de Pollard Banknote, des membres du même groupe et de leurs administrateurs, dirigeants et employés respectifs en ce qui a trait aux renseignements confidentiels;
- désigne les porte-parole Pollard Banknote qui sont les seules personnes autorisées à communiquer avec des tiers tels que les analystes, médias et investisseurs;
- fournit des lignes directrices relativement à la publication de renseignements prospectifs;
- prévoit l'établissement d'un comité de communication composé de dirigeants de Pollard Banknote et chargé de l'administration de la politique de communication;
- exige l'examen préalable par le comité de communication de Pollard Banknote de toute publication de renseignements financiers, pour empêcher la publication sélective de renseignements importants et

pour veiller, en cas de publication sélective, à ce qu'un communiqué de presse soit diffusé immédiatement;

- prévoit des périodes d'interdiction avant et après la publication des résultats financiers trimestriels et annuels par Pollard Banknote et avant la publication de certains changements importants, périodes au cours desquelles Pollard Banknote, les membres du même groupe et leurs administrateurs, dirigeants et employés respectifs ne peuvent acheter ou vendre des actions de Pollard Banknote.

Les administrateurs sont également responsables de l'adoption ainsi que de la révision et de la mise à jour périodiques des procédures écrites de dénonciation de Pollard Banknote et de la politique de Pollard Banknote concernant l'embauche d'anciens employés de l'auditeur externe de l'émetteur.

PROPRIÉTÉ DE TITRES

En date du 31 décembre 2016, les administrateurs et hauts dirigeants nommés de Pollard Banknote, collectivement, exerçaient un droit de propriété véritable ou une emprise sur 138 600 actions ordinaires. Indirectement, par l'intermédiaire d'Equities, Gordon Pollard, John Pollard et Douglas Pollard contrôlent 17 305 158 actions ordinaires de Pollard Banknote.

HONORAIRES POUR LES SERVICES DE L'AUDITEUR EXTERNE

Le tableau suivant présente les montants totaux payés ou payables par Pollard Banknote Limited et ses filiales à KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L., les auditeurs de Pollard Banknote, en échange des services d'audit, liés à l'audit, fiscaux et autres pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

<i>Catégorie</i>	2016	2015
Honoraires d'audit	236 000 \$	210 000 \$
Honoraires pour services fiscaux	69 250 \$	71 250 \$
Autres honoraires*	42 903 \$	121 847 \$
Honoraires totaux	348 153 \$	403 097 \$

*Les autres honoraires pour 2016 et 2015 sont liés à certains services de conseil financier.

PRÊTS AUX CADRES

Aucun des administrateurs ou des hauts dirigeants de Pollard Banknote ou de ses filiales, ni aucun associé de ces administrateurs et de ces hauts dirigeants n'est actuellement endetté envers Pollard Banknote ou ses filiales. De plus, ni Pollard Banknote ni ses filiales n'ont fourni une garantie, une convention d'appui, une lettre de crédit ou un arrangement ou un engagement similaire relativement à la dette d'une de ces personnes envers une autre personne ou une autre entité.

ENDETTEMENT

FACILITÉ DE CRÉDIT

Le 24 juin 2016, Pollard Banknote Limited et Pollard Holdings, Inc. (« US Holdings ») ont renouvelé leur facilité de crédit syndiquée auprès de trois banques à charte canadiennes (les « prêteurs »). La facilité de crédit se compose actuellement d'une facilité consentie de 75,0 millions de dollars canadiens et de 12,0 millions de dollars américains.

Au 31 décembre 2016, le solde de prélèvement de la facilité de crédit était de 60,3 millions de dollars canadiens et 8,0 millions de dollars américains, en plus de lettres de garantie en cours de 1,2 million de dollars en équivalent canadien de garanties libellées en euros et en dollars américains.

La facilité de crédit est utilisée aux fins générales de l'entreprise, y compris pour des changements apportés à la capitalisation du fonds de roulement.

D'une durée de deux ans, la facilité de crédit actuelle expire le 24 juin 2018. La facilité de crédit est payable par anticipation sans pénalité de paiement anticipé ni prime (sous réserve des frais de courtage normaux et du maintien des acceptations bancaires, des avances LIBOR, des lettres de crédit et des lettres de garantie en cours). Les prêts contractés sur la facilité de crédit porteront intérêt à un taux variable basé sur le taux préférentiel du dollar canadien, du dollar américain, du LIBOR, du taux des acceptations bancaires, majoré, dans chaque cas, de la marge applicable à ces taux. Les lettres de crédit et les lettres de garantie sont aussi disponibles dans le cadre de la facilité de crédit selon les modalités habituelles pour les facilités de cette nature. Les taux varient avec le ratio de la dette totale financée portant intérêt (la « dette financée ») (telle qu'elle est rajustée pour certains éléments) sur le BAIIA.

À titre de garantie pour la facilité de crédit, Pollard Banknote Limited et US Holdings ont accordé au prêteur une sûreté sur la totalité de leurs actifs. De plus, certaines des filiales de Pollard Banknote ont garanti les obligations qui incombent à Pollard Banknote aux termes de la facilité de crédit et ont fourni une sûreté à l'égard de chacun de leurs actifs pour répondre de ces garanties.

La facilité de crédit est assujettie aux modalités habituelles pour les emprunts de cette nature, y compris les limites sur les nouvelles dettes, l'octroi d'hypothèques et la vente d'actifs sans le consentement des prêteurs, de même que l'engagement de dépenses en immobilisations au-delà de certaines limites. La facilité de crédit est aussi assujettie au maintien d'un ratio maximum de la dette financée sur le BAIIA rajusté, un ratio de service de la dette minimum et un ratio de fonds de roulement minimum pour une année donnée. Au 31 décembre 2016, Pollard respectait l'ensemble des clauses restrictives.

Toute omission de se conformer aux modalités de la facilité de crédit donnerait le droit au prêteur de demander le remboursement anticipé des montants impayés dans le cadre de la facilité de crédit, et dans ce cas, le prêteur aurait le droit d'entreprendre des procédures d'exécution à l'égard des actifs de Pollard Banknote, y compris à l'égard des comptes clients et des stocks (sous réserve de certaines restrictions relatives au droit de mise en gage de certains actifs) et du matériel. Le prêteur serait alors remboursé sur le produit de ces procédures d'exécution, à l'aide de tous les actifs disponibles. Les actionnaires ne toucheraient un produit de la liquidation des actifs de Pollard Banknote qu'après un tel remboursement ou le paiement des sommes dues à tout autre créancier garanti ou non garanti.

DETTE SUBORDONNÉE

Le 2 avril 2014, une filiale de Pollard, Pollard Holdings Limited Partnership, a conclu un contrat de prêt avec Pollard Equities Limited (« Equities ») pour une facilité de prêt à terme subordonné d'une durée de sept ans et d'un montant de 6,8 millions de dollars pour l'achat d'une presse à imprimer. Les paiements de capital sur la facilité de prêt subordonné ont débuté en juillet 2016. En date du 31 décembre 2016, le solde impayé de ce prêt était de 6,1 millions de dollars. L'intérêt sur la facilité de prêt à terme subordonné a commencé à courir dès le premier prélèvement, à un taux de 9 %. Le prêt est entièrement subordonné à la facilité de crédit garantie.

DESCRIPTION DE POLLARD BANKNOTE LIMITED

CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ

Pollard Banknote Limited (« Pollard Banknote »), anciennement 7510101 Canada Limited, a été constituée en société sous le régime des lois du Canada le 26 mars 2010. Le bureau principal et siège social est situé au 140 Otter Street, Winnipeg (Manitoba) R3T 0M8, Canada. La société a été constituée afin de poursuivre l'activité de Pollard Holdings Limited Partnership.

Le 1^{er} janvier 2015, Pollard Banknote Limited a réalisé une fusion simplifiée qui combinait Pollard Holdings Limited Partnership, Pollard Banknote GP Limited, Pollard Banknote Limited Partnership et Pollard (Canada) Inc. à la société. Cette fusion n'a eu aucun effet important sur les activités consolidées de la société et visait à simplifier la structure organisationnelle.

DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries, et un nombre illimité d'actions ordinaires.

Actions privilégiées

Le conseil d'administration de Pollard Banknote peut émettre des actions privilégiées (les « actions privilégiées ») à tout moment, en une ou plusieurs séries, et il devra fixer le nombre d'actions de chaque série. Avant l'émission des actions d'une série donnée, le conseil d'administration de Pollard Banknote est tenu de fixer le nombre d'actions de cette série et de déterminer, sous réserve des restrictions énoncées dans les statuts, la désignation, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions rattachés aux actions de cette série, y compris, mais sans que cela limite ou restreigne d'aucune façon la généralité de ce qui précède, les droits de vote; le ou les taux, le montant ou la méthode ou les méthodes de calcul des dividendes sur ces actions, et la possibilité que ces taux, ce montant ou ces méthodes de calcul soient modifiés ou rajustés ultérieurement; la contrepartie et les modalités et conditions de tout achat en vue de l'annulation; les droits de rachat ou d'encaissement par anticipation (s'il y a lieu); les droits de conversion ou d'échange rattachés à ces actions (s'il y a lieu); et les modalités et conditions de toute obligation d'achat ou fonds d'amortissement ou autres dispositions relatives à ces actions. Aucun des droits, privilèges, restrictions ou conditions rattachés à une série d'actions privilégiées ne conférera à cette série une priorité sur une autre série d'actions privilégiées alors en circulation en ce qui concerne les dividendes ou le remboursement de capital. Les actions privilégiées peuvent avoir priorité sur les actions ordinaires, sur toute autre action ayant priorité de rang sur les actions ordinaires et sur toute autre action ayant infériorité de rang par rapport aux actions privilégiées.

Actions ordinaires

Les porteurs des actions ordinaires ont le droit de recevoir un avis de convocation aux assemblées des actionnaires de Pollard, d'y participer et d'y exprimer une voix par action ordinaire. Les porteurs d'actions ordinaires n'ont pas de droit de vote cumulatif relativement à l'élection des administrateurs et, par conséquent, les porteurs d'une majorité des actions ordinaires qui ont le droit de voter dans le cadre de toute élection des administrateurs peuvent élire tous les administrateurs susceptibles d'être élus. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir au pro rata des dividendes, s'il en est, sous réserve de leur déclaration par le conseil d'administration de Pollard Banknote à son gré, à même les fonds légalement disponibles à cette fin, et, à la liquidation, dissolution ou cessation des activités de Pollard Banknote, ils ont droit de recevoir au pro rata les actifs nets de Pollard Banknote après le paiement de l'ensemble des dettes et autres obligations, dans chaque cas sous réserve des droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant à toute autre série ou catégorie d'actions ayant un rang prioritaire ou égal à celui des actions ordinaires des porteurs en ce qui concerne les dividendes ou la liquidation. Les actions ordinaires ne sont assorties d'aucun droit de préemption, de souscription, de rachat ou de conversion, ni ne sont-elles assorties de dispositions relatives à un fonds d'amortissement ou d'achat.

Les statuts constitutifs de Pollard Banknote prévoient que si, de l'avis du conseil d'administration de Pollard Banknote, une personne ou un groupe de personnes agissant de concert (dans chaque cas, à l'exclusion de Equities) acquiert, convient d'acquérir, détient, détient en propriété véritable ou contrôle, directement ou indirectement, un nombre d'actions ordinaires égal ou supérieur au seuil de propriété (défini comme cinq pour cent (5,0 %) des actions ordinaires (sur une base non diluée) émises et en circulation), le conseil d'administration de Pollard Banknote a le droit à tout moment, à son entière discrétion, de prendre les mesures suivantes (chacune d'elles constituant une « mesure de restriction ») :

- a) frapper d'une interdiction de transfert la totalité ou une partie des actions ordinaires de la personne, ou du groupe de personnes, dont le conseil d'administration de Pollard Banknote croit raisonnablement qu'elle détient, directement ou indirectement, un nombre d'actions ordinaires égal ou supérieur au seuil de propriété, ou qu'elle exerce, directement ou indirectement, un droit de propriété véritable ou une emprise sur ce nombre d'actions ordinaires;
- b) suspendre le droit de vote et/ou le droit au dividende sur la totalité ou une partie des actions ordinaires de la personne, ou du groupe de personnes, dont le conseil d'administration de Pollard Banknote croit raisonnablement qu'elle détient, directement ou indirectement, un nombre d'actions ordinaires égal ou

supérieur au seuil de propriété, ou qu'elle exerce, directement ou indirectement, un droit de propriété véritable ou une emprise sur ce nombre d'actions ordinaires;

- c) demander au tribunal compétent une injonction visant à empêcher une personne ou un groupe de personnes d'acquérir, de détenir ou de détenir en propriété, directement ou indirectement, un nombre d'actions ordinaires égal ou supérieur au seuil de propriété, ou encore d'exercer, directement ou indirectement, une emprise sur ce nombre d'actions ordinaires;
- d) demander à la commission des valeurs mobilières compétente, à ses successeurs ou ayants droit ou à tout autre organisme gouvernemental de réglementation ayant compétence à l'égard des affaires de Pollard Banknote, de rendre une ordonnance d'interdiction d'opérations ou une restriction similaire à l'encontre de cette personne ou de ce groupe de personnes jusqu'à ce que cette personne ou ce groupe de personnes cesse de détenir, directement ou indirectement, un nombre d'actions ordinaires égal ou supérieur au seuil de propriété ou qu'elle cesse d'exercer, directement ou indirectement, un droit de propriété ou une emprise sur ce nombre d'actions ordinaires.

De plus, si (i) une autorité de réglementation du jeu établit que la propriété par un porteur d'actions ordinaires est incompatible avec ses politiques déclarées ou (ii) le conseil d'administration de Pollard Banknote, agissant raisonnablement (y compris, si nécessaire ou souhaitable, après avoir obtenu l'avis d'un conseiller externe en matière de réglementation) détermine qu'une autorité de réglementation du jeu serait susceptible de considérer que la propriété par un porteur d'actions ordinaires est incompatible avec ses politiques déclarées, le conseil d'administration de Pollard Banknote sera en droit de prendre des mesures de restriction contre cet actionnaire. Toute personne qui détient, directement ou indirectement, un nombre d'actions ordinaires égal ou supérieur au seuil de propriété, ou qui exerce, directement ou indirectement, un droit de propriété ou une emprise sur ce nombre d'actions ordinaires pourra être tenue de déposer une demande, faire l'objet d'une enquête et voir son admissibilité à titre d'actionnaire établie par une autorité de réglementation du jeu, si cette autorité a des motifs de croire que cette propriété serait incompatible avec ses politiques déclarées. L'actionnaire devra alors payer l'ensemble des frais d'enquête engagés par cette autorité de réglementation du jeu.

Afin d'appliquer les dispositions concernant le seuil de propriété, le conseil d'administration de Pollard Banknote peut, à son entière discrétion :

- a) obliger une personne au nom de laquelle les actions ordinaires de Pollard Banknote sont inscrites, le mandataire de cette personne, le participant au nom duquel ces actions sont inscrites ou le dépositaire de titres à produire une déclaration solennelle au titre de la *Loi sur la preuve au Canada* ou autrement contenant les éléments suivants :
 - i. la réponse à la question de savoir si l'actionnaire exerce un droit de propriété véritable ou une emprise sur les actions ordinaires de Pollard Banknote ou s'il les détient pour un propriétaire véritable;
 - ii. la réponse à la question de savoir si l'actionnaire a des liens avec un autre actionnaire ou fait partie du même groupe qu'un autre actionnaire;
 - iii. le nombre d'actions ordinaires détenues en propriété véritable ou contrôlées, directement ou indirectement;
 - iv. tout autre fait que le conseil d'administration, à son entière discrétion, considérera comme pertinent;
- b) obliger toute personne qui cherche à obtenir le transfert d'une action ordinaire inscrite à son nom ou à obtenir l'émission d'une action ordinaire à son nom à produire une déclaration similaire à celle que peut être tenue de produire la personne visée en a) ci-dessus;
- c) déterminer les circonstances dans lesquelles les déclarations sont requises, leur format et les moments où elles doivent être produites, ou nommer une ou plusieurs personnes pour en décider au nom de Pollard Banknote.

FACTEURS DE RISQUE

Le texte qui suit présente certains facteurs liés aux activités et à la structure de Pollard Banknote, ainsi qu'au secteur dans lequel elle exerce ses activités. Ces risques et ces incertitudes ne sont pas les seuls auxquels Pollard Banknote doit faire face. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de Pollard Banknote ou que Pollard Banknote considère actuellement comme négligeables, peuvent aussi nuire à ses opérations. Si ces risques se concrétisent, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote pourraient s'en trouver affectés de manière hautement défavorable, et la capacité de Pollard Banknote à verser des dividendes sur les actions pourrait être affectée de manière défavorable.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS ET AU SECTEUR

Dépendance envers les produits clés

Les billets de loterie instantanée ont représenté environ 89 % des produits de Pollard Banknote pour l'exercice 2016. Les résultats financiers et la situation financière de Pollard Banknote dépendent dans une mesure appréciable du succès et de la croissance continue des ventes de ce produit et de la rentabilité de ces ventes. Les efforts compétitifs d'autres fabricants de produits semblables ou de remplacement, les changements des préférences des consommateurs ou le lancement et l'acceptation de produits de rechange pourraient avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote, de même que sur le montant des liquidités pouvant être attribuées aux actionnaires à titre de dividendes.

Incapacité de soutenir les ventes ou les marges de BAIIA

Le revenu de Pollard Banknote dépend de l'aptitude de l'entreprise à générer des ventes à la clientèle et de maintenir ses marges de BAIIA. Ces marges dépendent à leur tour de l'aptitude de Pollard Banknote à continuer de vendre à profit des billets de loterie et des produits du jeu et à continuer de proposer des produits et des services qui en font le fournisseur de choix de sa clientèle. Si les coûts des produits vendus de Pollard Banknote ou ses frais d'exploitation augmentent, ou encore si d'autres fabricants de produits du jeu réussissent à lui faire une concurrence plus sérieuse, Pollard Banknote risque de ne pas pouvoir soutenir le niveau de ses ventes ou de ses marges de BAIIA.

Incertitude économique

Une grande incertitude économique et la crainte de possibles récessions et ralentissements économiques ont dominé l'actualité des dernières années. Les billets de loterie instantanée représentent environ 89 % du revenu, et les résultats financiers et la situation financière de Pollard Banknote dépendent dans une mesure appréciable du succès et de la croissance continue des ventes de ce produit et de la rentabilité de ces ventes. Par le passé, l'industrie de la loterie, et en particulier les gammes de produits de loterie instantanée, n'ont pas subi de contrecoups négatifs importants lors de cycles de ralentissement économique. Cependant, les loteries, à l'instar de nombreux organismes gouvernementaux, subissent de plus en plus des pressions pour réduire les coûts et les dépenses. Par conséquent, Pollard a constaté une pression à la baisse sur ses prix de vente. La pression constante imposée aux loteries pour qu'elles réduisent leurs coûts pourrait avoir une incidence défavorable supplémentaire sur les prix de vente de Pollard. D'importants changements des préférences des consommateurs ou le lancement et l'acceptation de produits de rechange pourraient avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard.

Dépendance envers les principaux clients

Les 10 principaux clients de Pollard Banknote ont compté pour 54 % des produits de l'entreprise au cours de l'exercice 2016. Le plus gros client de Pollard Banknote a compté pour 17 % des produits de Pollard Banknote au cours de cette période. La nature de l'industrie mondiale de la loterie limite le nombre absolu d'entreprises de loterie. Comme il est de mise dans ce secteur, Pollard Banknote a conclu des contrats à long terme avec la plupart de ses clients. Cependant, la plupart de ces contrats permettent aux clients de résilier à leur gré, et aucun ne garantit un volume donné ou un niveau donné de commandes. Une réduction appréciable des achats d'un des plus gros clients de Pollard Banknote risque d'avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote.

Fluctuations des taux de change

Une partie appréciable des produits et des charges de Pollard Banknote, ayant trait surtout à ses opérations et à l'achat de matières premières aux États-Unis, est libellée en dollars américains. En outre, une partie des produits de Pollard sont libellés en euros. De plus, bien que certaines matières premières puissent être achetées en dollars canadiens, leurs intrants peuvent être libellés en monnaies étrangères. Toute variation du taux de change entre le dollar canadien et ces monnaies étrangères pourrait avoir une incidence considérable sur les résultats de Pollard Banknote. Les dividendes versés par Pollard Banknote aux actionnaires sont libellés en dollars canadiens.

Pour les besoins de l'information financière, toute variation de la valeur de la devise canadienne par rapport au dollar américain ou à l'euro pendant une période de déclaration donnée donnerait lieu à une perte ou à un gain de change sur la conversion de tout actif ou passif monétaire libellé en monnaie étrangère. De plus, le bénéfice publié de Pollard risque de connaître des fluctuations importantes du fait que des produits et des charges soient libellés en dollars US ou en euros en vertu des PCGR au Canada. Rien ne garantit que les variations des taux de change n'aient pas une incidence hautement défavorable sur Pollard Banknote Limited ou sur son aptitude à maintenir un niveau constant de dividendes en dollars canadiens.

En outre, l'emploi de certaines stratégies de couverture pourrait faire augmenter la volatilité du bénéfice net en raison des règles comptables d'évaluation à la valeur marchande.

Besoins en capital additionnels

Pollard Banknote estime que son bénéfice d'exploitation suffira à financer ses opérations et ses dépenses en immobilisations prévues à court terme. Cependant, Pollard Banknote sera peut-être tenue de réunir des capitaux additionnels à l'avenir si elle décide de procéder à d'autres acquisitions. La disponibilité des emprunts futurs et l'accès aux marchés financiers pour le financement dépendent des conditions qui prévalent sur le marché et de l'acceptabilité des conditions proposées à Pollard Banknote. Rien ne garantit que Pollard Banknote aura accès à des emprunts ou à un financement par actions futurs, ou qu'elle y aura accès à des conditions acceptables, pour un montant qui suffira à financer ses besoins.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

La stratégie de Pollard Banknote repose, dans une large mesure, sur la poursuite de son expansion interne. Il se peut que Pollard Banknote ne réussisse pas à développer ses activités ou à gérer sa croissance. L'expansion de Pollard Banknote dépend de son aptitude à réaliser un certain nombre d'objectifs, dont les suivants :

- lancer avec succès de nouveaux produits;
- identifier et développer de nouveaux débouchés géographiques;
- développer de nouveaux produits et s'employer à les faire accepter sur le marché;
- établir et maintenir des relations favorables avec les clients dans les nouveaux marchés et les segments de marché et entretenir ces relations dans les marchés existants;
- gérer avec succès l'expansion et obtenir le financement nécessaire.

Tout développement réalisé par Pollard Banknote peut exiger une hausse des effectifs, une mise à niveau des systèmes d'exploitation et financiers et un élargissement du secteur géographique de ses activités. Pollard Banknote pourrait se trouver incapable d'attirer et de conserver des employés et des dirigeants qualifiés, et ses contrôles et systèmes opérationnels et financiers actuels pourraient ne pas suffire à soutenir la croissance. L'aptitude de Pollard Banknote à améliorer ses systèmes et contrôles pourrait être limitée par l'augmentation des coûts, des problèmes d'ordre technologique ou le manque d'employés qualifiés. Il est possible que les résultats antérieurs de Pollard Banknote ne donnent aucune indication quant à ses clients potentiels ou sa capacité de pénétrer de nouveaux marchés où les conditions de concurrence et les caractéristiques démographiques diffèrent des marchés courants.

Concurrence

L'industrie des billets de loterie instantanée étant très compétitive, Pollard Banknote fait face à la concurrence d'un certain nombre de fabricants nationaux et étrangers et d'autres concurrents. À l'heure actuelle, Pollard Banknote compte deux concurrents sur le marché nord-américain des billets de loterie instantanée :

Scientific Games Corporation (Sci Games) et IGT. À l'échelle internationale, un certain nombre de fournisseurs de billets de loterie instantanée concurrencent Pollard Banknote, dont Sci Games, IGT et le groupe Eagle Press.

Certains concurrents de Pollard Banknote exercent leurs activités depuis plus longtemps, sont mieux connus, ont une clientèle plus vaste et disposent de ressources plus vastes en matière de finances, de technologie et de marketing que Pollard Banknote. Ces ressources peuvent leur permettre de réagir plus rapidement que ne le peut Pollard Banknote aux technologies nouvelles ou émergentes et aux nouvelles exigences de la clientèle. Elles pourraient aussi leur permettre de consacrer plus de ressources que Pollard Banknote ne peut le faire au développement, à la promotion et à la vente de leurs produits. Il se peut aussi que les concurrents de Pollard Banknote s'adonnent à des activités plus intensives de recherche-développement, entreprennent des campagnes de marketing plus vastes et adoptent des politiques d'établissement des prix plus ambitieuses. Le marché pour les produits de Pollard Banknote est hautement concurrentiel; de plus, il est fragmenté au niveau des loteries et des jeux de bienfaisance. Pollard Banknote s'attend à ce que la concurrence reste vive à cause de la capacité qui existe dans ses marchés. Dans la mesure où un des concurrents de Pollard Banknote entreprend un programme de consolidation, la concurrence pourrait s'intensifier. Pollard Banknote fait également face à la concurrence que lui livrent les produits existants et les produits émergents de loterie et de jeux de bienfaisance, comme les jeux sur Internet et les appareils de loterie vidéo. La concurrence de ceux-ci et d'autres produits du jeu peut affaiblir la demande pour les produits de Pollard Banknote.

Risques liés aux acquisitions futures et à l'intégration

Afin de croître à la faveur d'acquisitions, Pollard Banknote doit identifier et acquérir des entreprises convenables, à prix avantageux, et les intégrer avec succès à ses opérations existantes. Si les synergies prévues des acquisitions ne se matérialisent pas ou que Pollard Banknote ne réussit pas à intégrer de nouvelles entreprises à ses activités existantes, le rendement financier de Pollard Banknote pourrait s'en trouver durement touché. Dans la mesure où les entreprises acquises par Pollard Banknote ou leurs propriétaires précédents ne se seront pas conformés aux lois en vigueur ou qu'ils les auraient violées autrement, Pollard Banknote risque d'être tenue financièrement responsable de ces violations, en sa qualité de propriétaire remplaçant.

Pour ce qui concerne les acquisitions futures de Pollard Banknote, il se peut que Pollard Banknote, selon le cas, ait négligé — ou ait été incapable — de découvrir des engagements lors de sa vérification diligente préalable à la réalisation de l'acquisition. La découverte de tout engagement important pourrait avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote, ou encore sur ses perspectives d'avenir.

Dépendance envers les installations de fabrication

Pollard Banknote fabrique la presque totalité de ses billets de loterie et produits du jeu dans ses propres installations. Elle s'attend à poursuivre l'expansion de sa capacité manufacturière par l'ajout de chaînes de production et par d'autres acquisitions, bien que les deux solutions puissent perturber ses opérations manufacturières. Par ailleurs, les opérations manufacturières de Pollard Banknote font appel à du matériel conçu sur mesure; si ce matériel était endommagé ou rendu inexploitable ou indisponible, cela pourrait aussi perturber les opérations manufacturières de Pollard Banknote. De plus, Pollard Banknote ne tient pas, en règle générale, un stock de produits finis, notamment à cause de la nature personnalisée de sa gamme de produits et de son approche « juste à temps » de la fabrication. Par conséquent, toute interruption de l'exploitation dans une de ses installations de fabrication ou dans les installations d'un fournisseur ou d'un sous-traitant manufacturier de Pollard Banknote pourrait avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote.

Dépendance envers le personnel clé

La performance et l'expansion futures de Pollard Banknote dépendront, dans une mesure appréciable, des efforts et des aptitudes de ses dirigeants et des membres clés de son personnel de direction. La perte des services d'un ou plusieurs dirigeants ou cadres supérieurs pourrait affecter Pollard Banknote. La réussite de Pollard Banknote dépendra, dans une large mesure, de son aptitude soutenue à attirer, à développer et à conserver des employés compétents dans tous les aspects de ses activités.

Évolution technologique

Les loteries continuent d'envisager le recours à Internet pour accroître l'offre de leurs produits. En effet, Internet sert de plus en plus, soit de concert avec des produits du jeu existants (par exemple, les tirages de deuxième chance pour les clients qui ont acheté un billet non gagnant à la loterie instantanée ou des produits du jeu numériques ou par des programmes de fidélisation et d'engagement), soit au moyen de plateformes additionnelles pour les produits du jeu (par exemple, les versions électroniques des loteries instantanées). L'utilisation d'Internet croît, et à mesure que les loteries cherchent à élargir leur part du marché auprès de la clientèle actuelle et au moyen du recrutement de nouveaux clients, Internet représentera un canal de distribution privilégié. Pollard Banknote pourrait ne pas être en mesure de participer à cette expansion avec sa gamme de produits actuelle, et la dépendance envers les billets en papier risque de diminuer.

Changements importants de la réglementation de l'État

Pollard Banknote est régie par diverses dispositions législatives et réglementaires aux paliers fédéral, provincial, de l'État et local. Certaines lois gouvernent le transport, l'importation et l'exportation de ses produits et l'emploi de son effectif. De plus, les activités en matière de jeu sont régies par de nombreuses lois et autorisations. Ces dispositions législatives et réglementaires, de même que les règles et politiques connexes, sont administrées par divers organismes fédéraux, provinciaux, d'État et locaux et par d'autres autorités gouvernementales. De nouvelles lois régissant les activités de Pollard Banknote pourraient être promulguées, et des modifications aux lois existantes risquent d'avoir un impact sensible sur ces activités. Si Pollard Banknote néglige de se conformer aux lois et règlements applicables, elle pourrait faire l'objet d'instances civiles ou réglementaires qui risquent d'avoir une incidence hautement défavorable sur ses activités, sa situation financière, ses liquidités et les résultats de son exploitation.

Octroi de licences et exigences réglementaires

Pollard Banknote est assujettie à la réglementation dans la plupart des territoires où ses produits sont vendus ou utilisés par des personnes ou des entités licenciées pour mener des activités de jeu. Les exigences réglementaires en matière de jeux varient d'un territoire à l'autre et les processus d'octroi d'une licence ou d'une autre approbation ou de vérification des aptitudes en ce qui concerne Pollard Banknote, son personnel et ses produits, peuvent être longs et coûteux. Bon nombre de territoires ont des exigences exhaustives en matière de licences, d'information et d'exploitation en ce qui concerne la fabrication et la vente de produits de bingo et de produits connexes, y compris les cartes de bingo et les billets à languettes. Ces exigences ont une incidence directe sur la conduite des activités courantes de Pollard Banknote. Aucune garantie ne peut être donnée que Pollard Banknote, ses produits ou son personnel recevront ou maintiendront les licences, ou obtiendront les approbations ou vérifications des aptitudes appropriées. En outre, à défaut de se conformer aux exigences en matière de licences, d'information et d'exploitation, Pollard Banknote pourrait faire l'objet de procédures au civil ou de démarches réglementaires, y compris l'imposition de pénalités ou la suspension ou encore la révocation d'une licence. La perte d'une licence dans un territoire particulier interdirait à Pollard Banknote la vente de produits dans le territoire en question et cette interdiction pourrait même s'étendre à d'autres territoires. La perte d'une ou de plusieurs licences détenues par Pollard Banknote pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités.

Certains territoires exigent également la divulgation de nombreux renseignements personnels et financiers ainsi que des vérifications des antécédents des personnes et des entités qui sont les propriétaires véritables d'un pourcentage donné (habituellement cinq pour cent ou plus) des titres d'un fournisseur. Si les propriétaires véritables ne se conforment pas aux vérifications d'antécédents et ne fournissent pas les renseignements requis, ils pourraient se voir imposer des pénalités et cela pourrait mettre en péril l'obtention de contrats de loterie ou l'octroi de licences en faveur de Pollard Banknote ou fournir des motifs suffisants à la résiliation d'un contrat de loterie existant ou d'une licence de jeux.

Impôts sur le revenu et autres impôts

Pollard Banknote est assujettie à l'impôt sur les bénéfices, aux retenues d'impôt et aux impôts canadien, fédéral américain, provincial et d'État. À mesure que les régimes fiscaux modifient leur assiette fiscale et leurs taux ou qu'ils procèdent à l'examen de déclarations d'exercices antérieurs, Pollard Banknote pourrait être exposée à un fardeau fiscal plus lourd.

Propriété intellectuelle

Le succès commercial de Pollard Banknote dépend en partie de sa capacité à préserver et à protéger ses droits de propriété intellectuelle qui sont essentiels à la conduite de ses activités, notamment les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les droits relatifs aux secrets de fabrication, de façon à mener ses activités sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle des tiers et sans que des tiers contournent les droits de propriété intellectuelle qu'elle détient ou pour lesquels elle octroie des licences. Plus particulièrement, les brevets et les marques de commerce que détient Pollard Banknote ou pour lesquels elle délivre des licences peuvent ne pas être valides ou exécutoires. De plus, Pollard Banknote ne peut être assurée que sa technologie exclusive présente un avantage concurrentiel, qu'elle ne contrevient pas aux droits de tiers ou qu'elle ne devra pas être modifiée par suite de l'apparition sur le marché de technologies concurrentes. Pollard Banknote ne peut non plus être assurée que les technologies qu'elle mettra au point dans l'avenir seront visées par des droits de propriété intellectuelle valides et exécutoires.

En outre, des litiges pourraient être nécessaires pour déterminer la portée, la force exécutoire et la validité des droits de propriété intellectuelle de tiers ou pour établir les droits de propriété intellectuelle de Pollard Banknote. Quoi qu'elles puissent être avantageuses, de telles procédures peuvent être longues et onéreuses, exiger beaucoup de temps et d'attention de la part de la direction, entraîner des passifs importants pour Pollard Banknote et exiger que celle-ci s'engage en vertu d'accords de redevances et de contrats de licence ou qu'elle modifie ou cesse l'utilisation de la propriété intellectuelle qu'elle détient ou dont elle octroie des licences.

Litiges

Pollard Banknote est menacée à l'occasion ou a fait l'objet de diverses actions en justice et poursuites fondées sur la responsabilité du fait des produits, les préjudices corporels, la rupture de contrat et la perte de bénéfices ou d'autres revendications au titre de dommages consécutifs, dans le cours normal de ses activités. La direction a observé une tendance grandissante aux litiges partout en Amérique du Nord. Un jugement important contre Pollard Banknote ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité appréciable par suite d'un jugement selon lequel Pollard Banknote aurait négligé de se conformer à des lois ou à des règlements, ou encore le fait d'avoir à se défendre contre des revendications multiples, pourrait avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote.

Volatilité des prix des matières premières

Diverses matières premières entrent dans la fabrication des produits de Pollard Banknote et bien que par le passé elles n'aient pas fait l'objet de variations d'ordre économique ou saisonnier ni de fluctuations de prix considérables, ce pourrait être le cas à l'avenir. Certaines matières premières utilisées par Pollard Banknote dans ses processus de fabrication proviennent de produits de base dont les prix sont très volatils. La majoration soudaine du prix ou la réduction de la disponibilité des matières premières (ou des produits de base servant à leur fabrication) qui entrent dans la fabrication des billets de loterie et des produits du jeu pourraient avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote. Pollard Banknote risque de ne pas pouvoir répercuter la hausse des coûts sur sa clientèle.

Absence d'ententes à long terme avec les fournisseurs

Historiquement, Pollard Banknote n'a conclu aucune entente à long terme avec ses fournisseurs. En règle générale, les fournisseurs peuvent mettre fin à leur entente avec Pollard Banknote moyennant un bref préavis. De plus, même si les fournisseurs décident de maintenir leurs rapports avec Pollard Banknote, rien ne garantit que les fournisseurs fourniront la même quantité de produits que par le passé ou que les achats ou l'approvisionnement, selon le cas, se feront selon des modalités semblables. La perte d'un important fournisseur, ou encore la modification des modalités de la relation avec un important fournisseur, risque d'avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote.

Responsabilité du fait des produits

À l'instar d'autres fabricants et vendeurs de produits destinés au marché du détail, Pollard Banknote risque d'engager sa responsabilité à l'égard de ses activités commerciales, notamment en ce qui concerne les défauts, le rendement et la fiabilité de ses produits et les retards à les livrer. Une importante réclamation en responsabilité du fait des produits risque d'avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les

liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote, étant donné les coûts engagés pour se défendre contre une poursuite, le fait que les employés clés sont empêchés de consacrer tout leur temps et toute leur attention à l'entreprise et les atteintes éventuelles à la réputation de Pollard Banknote.

Interruptions de travail

Environ 108 employés de Pollard Banknote, tous employés à l'établissement d'Ypsilanti, au Michigan, sont régis par une convention collective qui expire le 31 août 2020. Bien que la direction soit d'avis que Pollard Banknote entretient habituellement de bonnes relations de travail avec ses employés, rien ne garantit qu'une grève ou une autre interruption provoquée par ses employés syndiqués n'aura pas lieu. Une interruption de travail à cet établissement aurait vraisemblablement une incidence hautement défavorable sur les activités et la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote.

Dépendance envers une source unique ou des sources limitées d'approvisionnement

Certaines matières premières utilisées dans le cadre de la fabrication des produits et du matériel d'emballage de Pollard Banknote proviennent d'un fournisseur unique ou d'un groupe limité de fournisseurs. La dépendance de Pollard Banknote envers un seul fournisseur ou un groupe limité de fournisseurs comporte plusieurs risques, dont celui de ne pas pouvoir obtenir un approvisionnement adéquat, un contrôle moindre sur l'établissement des prix et la livraison en temps opportun et, dans le cas des substrats et de l'encre, les longs délais nécessaires à l'approbation des spécifications voulues pour fabriquer les produits conformément aux exigences de Pollard Banknote. Rien ne garantit que cette dépendance envers un groupe limité de fournisseurs n'aura pas une incidence défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote. De plus, si Pollard Banknote était amenée à satisfaire ses besoins en substrats et en encre auprès d'un autre fournisseur, ses activités seraient perturbées pendant la période durant laquelle elle ferait appel à l'autre fournisseur et pourrait recevoir les produits qui répondent à ses spécifications.

Risques d'exploitation

Les revenus de Pollard Banknote dépendent du maintien de l'exploitation de ses établissements. L'exploitation des établissements comporte certains risques : défaillance ou rendement inférieur aux normes du matériel, catastrophes naturelles, interruption de l'exploitation, mise en application de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires, directives et politiques des autorités publiques, etc. Pollard Banknote s'expose également à des réclamations futures à l'égard de l'exposition sur les lieux de travail, de l'indemnisation des accidents du travail et d'autres questions découlant d'événements antérieurs et postérieurs à ses acquisitions. Rien ne garantit le montant réel ou le moment de cette exposition. La survenance de problèmes opérationnels importants, dont les événements susmentionnés, risque d'avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote.

Exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité et questions connexes

L'exploitation et les biens immobiliers de Pollard Banknote sont assujettis à toute une variété de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux de plus en plus complexes, ainsi qu'à des permis et autres approbations régissant les questions de protection de l'environnement et de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, dont les questions concernant les émissions d'air, les déversements d'eau, l'entreposage, la manutention, l'utilisation, le déversement et l'élimination de matériaux dangereux et de contaminants (y compris les déchets) (les « exigences ESS »). Certaines exigences ESS peuvent imposer une responsabilité solidaire aux locataires et propriétaires ou exploitants d'installations pour les coûts d'enquête ou de restauration des biens contaminés, indépendamment de la faute ou de la légalité du rejet ou de l'élimination d'origine.

Les activités passées et présentes de Pollard Banknote qui sont assujetties aux exigences ESS comprennent l'utilisation, l'entreposage, la manutention et la contraction pour recyclage ou élimination de matériaux dangereux et non dangereux tels que lavis, encres, produits à base d'alcool, solutions de mouillage, fixateurs et révélateurs photographiques, huiles et solvants hydrauliques et de machine. L'utilisation et la gestion de tels matériaux, la nature du processus de fabrication et d'impression, et la propriété et/ou la gestion ou le contrôle de biens commerciaux comportent un risque inhérent qui doit faire l'objet d'une gestion attentive. Pollard Banknote pense que la conduite de ses activités est largement conforme aux exigences ESS applicables. Le maintien de cette

conformité dans la conduite de ses activités n'a pas eu d'effet défavorable important sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de Pollard Banknote.

Tel qu'il est indiqué ci-dessus, Pollard Banknote fabrique ses produits dans six établissements, dont deux sont détenus en propriété par Pollard Banknote et quatre sont loués. Quatre des six établissements (soit Barrhead, Alberta, Ypsilanti, Michigan, Sault Ste. Marie, Ontario et les installations de fabrication de Winnipeg, au Manitoba) ont été mises en place par Pollard Banknote à partir de nouveaux sites.

En raison de ses activités passées et courantes et des biens immobiliers qu'elle détient, gère et contrôle, Pollard Banknote peut être partie de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires portant sur les exigences ESS. Elle peut aussi être assujettie à des mesures réglementaires (incluant une ordonnance de remédier à la contamination du sol et des eaux souterraines). Les enquêtes, mesures, ordonnances ou procédures futures de cette nature pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote.

Les modifications apportées aux exigences ESS actuelles et à leur application ou l'adoption de nouvelles exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité à l'avenir risquent, individuellement ou collectivement, d'avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote. De plus, la découverte d'enjeux inconnus en matière d'environnement ou de santé ou de sécurité des travailleurs dans les installations qui appartiennent à Pollard Banknote ou que celle-ci gère ou contrôle, notamment la responsabilité de prendre des mesures correctives à l'égard des produits dangereux (que la contamination ait été ou non causée par Pollard Banknote), risque d'entraîner des frais qui pourraient avoir une incidence hautement défavorable sur les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de Pollard Banknote.

Garantie d'assurance insuffisante

Pollard Banknote maintient en vigueur, à des conditions qu'elle juge appropriées, les garanties d'assurance suivantes : biens, responsabilité civile générale, erreurs et omissions, pertes d'exploitation et responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants. Il peut en résulter une protection d'assurance qui, advenant une perte substantielle, ne suffirait pas à payer la totalité de la valeur au marché (ou le coût de remplacement) du moment de l'investissement perdu de Pollard Banknote. Cette assurance pourrait ne pas rester disponible à Pollard Banknote à des tarifs raisonnables sur le plan économique. Les augmentations futures des primes d'assurance, conjuguées à la majoration des franchises, pourraient faire monter les frais d'exploitation et accroître le risque. Les risques auxquels Pollard Banknote fait face ne sont pas tous assurés.

Taux d'intérêt

Pollard Banknote a contracté des emprunts à taux variable et pourrait se trouver affectée de manière défavorable par une majoration des taux d'intérêt, qui aurait pour effet de réduire le montant de liquidités disponibles pour l'exploitation.

Les dividendes ne sont pas garantis et varieront selon le rendement de l'entreprise

Bien que Pollard Banknote ait l'intention de maintenir en vigueur une politique de versement de dividendes, il n'y a aucune garantie à l'égard des montants de revenus qui seront générés par les activités de Pollard Banknote. L'aptitude de Pollard Banknote à verser des dividendes, de même que le montant effectivement déclaré, dépendront entièrement de l'exploitation et de l'actif de Pollard Banknote et seront assujettis à divers facteurs, dont le rendement financier de Pollard Banknote, ses engagements en vertu des facilités de crédit applicables, les fluctuations de son fonds de roulement, la durabilité de ses marges et ses besoins de dépenses en immobilisations. La valeur marchande des actions ordinaires peut se détériorer si Pollard Banknote est incapable de verser les dividendes attendus à l'avenir, et cette détérioration risque d'être considérable.

Effet de levier et clauses restrictives

L'aptitude de Pollard Banknote à payer des dividendes ou à procéder à d'autres paiements ou avances sera assujettie aux lois en vigueur et aux restrictions contractuelles prévues dans les instruments régissant la dette des entités en question (y compris la facilité de crédit). La mesure dans laquelle Pollard Banknote fait appel au levier financier pourrait avoir des conséquences importantes pour les actionnaires : l'aptitude de Pollard Banknote à

obtenir un financement additionnel pour son fonds de roulement, ses dépenses en immobilisations ou ses acquisitions pourrait s'en trouver limitée; une partie appréciable des flux de trésorerie d'exploitation de Pollard Banknote pourrait être affectée au paiement du capital et des intérêts sur sa dette, réduisant de ce fait les fonds disponibles pour l'exploitation future; certains des emprunts de Pollard Banknote seront soumis à la variation des taux d'intérêt, ce qui expose Pollard Banknote au risque d'une augmentation de ces taux; et Pollard Banknote risque d'être plus vulnérable aux ralentissements économiques et limitée dans son aptitude à résister à la pression de la concurrence. Ces facteurs peuvent augmenter la sensibilité de l'encaisse disponible pour dividendes aux variations des taux d'intérêt.

La facilité de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant le pouvoir discrétionnaire de la direction de Pollard Banknote à l'égard de certaines questions d'affaires. Ces clauses imposent des restrictions appréciables, notamment sur l'aptitude de Pollard Banknote à créer des privilèges ou d'autres charges, à verser des dividendes ou à effectuer certains autres paiements, placements, prêts et garanties et à vendre ou à céder par ailleurs l'actif, ainsi qu'à fusionner ou à consolider avec une autre entité. De plus, la facilité de crédit renferme un certain nombre d'engagements financiers aux termes desquels Pollard Banknote doit afficher certains ratios financiers et répondre à certains critères à l'égard de sa situation financière. Le défaut de se conformer aux obligations de la facilité de crédit pourrait entraîner un manquement qui, s'il n'est pas réparé ou s'il ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait donner lieu à la cessation des dividendes par Pollard Banknote et permettre l'accélération de la dette correspondante. Si la dette en vertu de la facilité de crédit était accélérée, rien ne garantit que l'actif de Pollard Banknote suffirait à la rembourser dans sa totalité. En outre, la facilité de crédit a une durée continue de deux ans. Rien ne garantit que Pollard Banknote aura accès à des emprunts ou à un financement par actions futurs, ou qu'elle y aura accès à des conditions acceptables, pour un montant qui suffira à financer ses besoins. Se reporter à la rubrique « Endettement — Facilité de crédit ».

Contrôle et restrictions contractuelles de Pollard Banknote

Equities est propriétaire d'environ 73,5 % des actions de Pollard Banknote. Cette participation importante conférant le droit de vote accorde à Equities un pouvoir décisionnel important sur toutes les questions nécessitant l'approbation des actionnaires.

En raison de sa participation avec droit de vote dans Pollard Banknote, Equities exerce une influence notable sur les opérations de la société soumises au conseil d'administration aux fins d'approbation. Equities a un pouvoir de vote suffisant pour empêcher un changement de contrôle de Pollard Banknote.

Les intérêts d'Equities peuvent entrer en conflit avec ceux des actionnaires.

Ventes d'actions futures par Pollard Equities Limited

Equities détient environ 73,5 % des actions ordinaires en circulation de Pollard Banknote, compte tenu de la dilution. Le prix du marché des actions ordinaires pourrait chuter si Equities en vendait un nombre appréciable sur le marché. Le même effet pourrait se produire si le public avait l'impression que ces ventes auront lieu.

DIVIDENDES

Avant le 10 mai 2010, Pollard Banknote Income Fund (« le Fonds ») avait versé aux porteurs de parts des distributions mensuelles de 0,0792 \$ par part de la réalisation du premier appel public à l'épargne à mai 2009, de 0,0475 \$ par mois par part de mai 2009 à janvier 2010 et de 0,01 \$ par mois par part de février 2010 à avril 2010 (mis à part sa distribution initiale de 0,0689 \$ par part relativement à la période allant du 5 août 2005 au 31 août 2005). Après la conversion, Pollard Banknote a déclaré un dividende trimestriel de 0,02 \$ (pour mai et juin 2010) payable le 15 juillet 2010 et, par la suite, des dividendes trimestriels de 0,03 \$ pour les trimestres terminés entre le 30 septembre 2010 et le 31 décembre 2016. Les dividendes trimestriels sont versés le 15^e jour du mois suivant la fin de chaque trimestre.

LITIGES

Dans le cours normal de ses activités commerciales, la société est exposée à diverses actions en justice. La direction conteste ces actions et estime que leur résolution n'aura pas une incidence défavorable importante sur la situation financière de la société.

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES ET AGENT DES TRANSFERTS

L'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres pour les actions ordinaires est Computershare Trust Company of Canada, à son bureau principal situé à Toronto.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « PBL ».

Cours de négociation et volume

Mois	Minimum (\$)	Maximum (\$)	Volume des opérations
Janvier 2016	6,20	8,25	144 800
Février 2016	7,81	8,80	190 200
Mars 2016	7,68	8,70	47 800
Avril 2016	7,75	8,40	55 800
Mai 2016	7,70	8,21	57 200
Juin 2016	7,80	8,09	40 400
Juillet 2016	7,65	8,00	109 500
Août 2016	7,25	8,50	155 700
Septembre 2016	8,04	8,45	42 100
Octobre 2016	8,15	8,29	52 900
Novembre 2016	8,07	8,35	38 400
Décembre 2016	8,13	8,30	56 700
Janvier 2017	7,77	8,30	80 200

PROMOTEUR

PBL Holdings Inc., société mère d'Equities, a pris l'initiative d'organiser les activités et les affaires de Pollard Banknote et, par conséquent, peut être considérée comme un promoteur de Pollard Banknote, au sens donné à cette expression en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Certains dirigeants de PBL Holdings Inc. sont aussi dirigeant ou administrateur (ou les deux) de Pollard Banknote.

CONTRATS IMPORTANTS

Le texte qui suit présente les seuls contrats importants, exception faite des contrats conclus dans le cours normal des activités, que Pollard Banknote a conclus depuis sa constitution en société le 26 mars 2010 :

- a) la convention d'arrangement relative à la conversion en société par actions. Les détails entourant la conversion, y compris un exemplaire du plan d'arrangement et de la convention d'arrangement du 6 avril 2010, peuvent être consultés dans la circulaire de la direction datée du 9 avril 2010 et déposée sous le profil de la société sur SEDAR, à www.sedar.com.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur ayant produit le rapport d'audit des états financiers consolidés de Pollard Banknote Limited pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. En date du 13 mars 2017, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. et ses associés n'étaient propriétaires inscrits ou véritables, directement ou indirectement, d'aucune participation dans les titres de Pollard Banknote.

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Les documents suivants sont intégrés par renvoi à la présente notice annuelle de Pollard Banknote :

- a) Le prospectus définitif déposé sur SEDAR le 27 juillet 2005 concernant le premier appel public à l'épargne (PAPE) du Fonds.
- b) La convention d'arrangement déposée sur SEDAR le 9 avril 2010 concernant la conversion en société par actions.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires concernant Pollard Banknote peuvent être consultés sur SEDAR à www.sedar.com.

Des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers consolidés et dans l'analyse par la direction de Pollard Banknote pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, lesquels peuvent être consultés sur SEDAR à www.sedar.com.

Des renseignements supplémentaires concernant la rémunération des administrateurs et des dirigeants et les prêts qui leur ont été consentis, les porteurs de titres principaux, les options d'achat de titres et les titres pouvant être émis en vertu de plans de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres, s'il y a lieu, sont disponibles dans la circulaire de procuration de la direction de la société datée du 13 mars 2017, laquelle peut être consultée à www.sedar.com.

On peut obtenir des exemplaires de la notice annuelle 2016, d'un document intégré par renvoi à la notice annuelle 2016 ou des pages pertinentes d'un document intégré par renvoi à la notice annuelle 2016 en en faisant la demande au chef de la direction financière de Pollard Banknote, 140 Otter Street, Winnipeg (Manitoba), Canada, R3T 0M8. Si les titres de Pollard Banknote font l'objet d'un placement aux termes d'un prospectus simplifié ou d'un prospectus simplifié provisoire, les exemplaires de ces documents sont disponibles sans frais. Autrement, des frais raisonnables peuvent être exigés si la demande d'exemplaires provient d'une personne qui n'est pas un actionnaire de Pollard Banknote.

ANNEXE A

**CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT
DE
POLLARD BANKNOTE LIMITED**

(modifiée par le conseil d'administration le 10 mars 2015)

Forme et contenu approuvés le 11 mai 2016

Généralités

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Pollard Banknote Limited (la « société ») a instauré un comité d'audit (le « comité ») afin qu'il prenne en son nom certaines mesures se révélant nécessaires pour aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en ce qui concerne :

- a) l'intégrité des états financiers de la société;
- b) les systèmes de contrôle interne de la société;
- c) le processus d'audit externe;
- d) la gestion des risques;
- e) l'administration, les rapports financiers et les activités d'investissement du régime ou des régimes de retraite;
- f) la conformité de la société avec les exigences légales et réglementaires;
- g) toute autre fonction énoncée dans les présentes règles ou déléguée au comité par le conseil;
- h) l'audit interne.

Membres

Le conseil nommera chaque année un minimum de trois (3) administrateurs à titre de membres du comité. Tous les membres du comité seront des administrateurs indépendants.

Tous les membres du comité auront des compétences financières. Bien que ce soit au conseil qu'il reviendra d'établir la définition de « compétences financières » et les critères y afférents, cette notion englobera, au minimum, la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la société.

Les cochefs de la direction de la société et, si le président du conseil n'est pas membre du comité, le président, et les autres administrateurs qui ne sont pas membres du comité peuvent être invités à assister aux réunions du comité en tant que membres d'office, mais ils ne voteront pas. Les cochefs de la direction n'assisteront pas aux séances à huis clos.

Fonctions

Le comité s'acquittera des fonctions suivantes :

a) Présentation et communication de l'information financière

1. États financiers annuels audités : Réviser les états financiers audités, les rapports de gestion y afférents et les communiqués faisant état des résultats avant qu'ils ne soient soumis à l'approbation du conseil.
2. Révision trimestrielle : Réviser les états financiers trimestriels, les rapports de gestion y afférents et les communiqués faisant état des résultats avant qu'ils ne soient soumis à l'approbation du conseil.
3. Questions importantes relatives aux principes comptables et à la communication d'information : Réviser, de concert avec la direction et l'auditeur externe, les questions importantes relatives aux principes comptables et à la communication d'information, y compris les opérations complexes ou inhabituelles, les questions faisant largement appel au jugement comme les réserves et les estimations, les modifications importantes apportées aux principes comptables et les traitements de rechange conformes aux PCGR du Canada pour les opérations importantes. Cette révision sera menée en vue de comprendre les incidences de ces questions sur les états financiers, et d'obtenir l'assurance raisonnable que les états sont exacts, complets, exempts d'information fausse ou trompeuse et qu'ils présentent fidèlement la situation financière et les résultats d'exploitation de la société, en conformité avec les PCGR du Canada.

4. Conformité : Confirmer, au moyen de discussions avec la direction, le respect des PCGR du Canada et de toutes les lois et règlements applicables se rapportant à la présentation et à la déclaration de l'information financière.
5. Événements judiciaires : Examiner tout litige actuel ou anticipé et les autres événements, notamment les cotisations fiscales, susceptibles d'avoir une incidence importante, actuelle ou future, sur les états financiers de la société, et examiner la manière dont ces événements ont été présentés dans les états financiers.
6. Opérations hors bilan : Discuter avec la direction de l'effet des opérations, des arrangements, des obligations et des autres relations hors bilan avec des entités non consolidées ou d'autres personnes qui pourraient avoir une incidence importante, actuelle ou future, sur la situation financière de la société, l'évolution de la situation financière, les résultats d'exploitation, les liquidités, les dépenses en immobilisations, les sources de financement et les composantes importantes des produits et des charges.
7. Autres communications d'information : S'assurer que des procédures convenables sont en place pour examiner la communication faite au public par la Société de l'information financière autre que la communication faite au public de l'information visée aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces procédures.

b) Surveillance des contrôles internes

8. Examen et évaluation : Examiner le système de contrôle interne et les systèmes de gestion de l'information de la société et en évaluer le caractère adéquat et l'efficacité, au moyen de discussions avec la direction et l'auditeur externe.
9. Surveillance : Surveiller le système de contrôle interne :
 - en effectuant le suivi et l'examen des politiques et des procédures de comptabilité interne, de contrôle financier et d'information de gestion;
 - en consultant l'auditeur externe au sujet du caractère adéquat des contrôles internes;
 - en examinant, de concert avec la direction, sa philosophie en ce qui concerne le respect des contrôles internes et en examinant sur une base régulière les constatations importantes liées au contrôle, ainsi que la réaction de la direction;
 - en obtenant de la direction l'assurance suffisante que tous les paiements et les retenues imposés par la loi ont été faits.
10. Fraude : Superviser les enquêtes portant sur les allégations de fraude et d'actes illégaux concernant les finances de la société.
11. Plaintes : S'assurer, de concert avec la direction, qu'il existe des procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit, concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les salariés, de motifs de préoccupation touchant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit et concernant la protection de ceux qui font ces plaintes en toute bonne foi contre les représailles (les « procédures de dénonciation »).

c) Audit externe

12. Nomination ou remplacement : Recommander la nomination ou le remplacement de l'auditeur externe au conseil, qui considérera la recommandation avant de la soumettre à l'approbation des actionnaires.

13. Rémunération : Examiner, avec la direction, la rémunération de l'auditeur externe et formuler des recommandations au conseil à ce sujet. Pour formuler une recommandation concernant la rémunération, le comité considérera le nombre et la nature des rapports publiés par l'auditeur externe, la qualité des contrôles internes, la taille, la complexité et la situation financière de la société et l'étendue des autres formes de soutien que la société fournit à l'auditeur externe.
14. Liens hiérarchiques : L'auditeur externe relèvera directement du comité.
15. Qualité de la prestation : Examiner régulièrement, avec la direction, les conditions du mandat, de la reddition de comptes, de l'expérience, des compétences et de la prestation de l'auditeur externe. Évaluer la qualité de la prestation de l'auditeur externe.
16. Transition : Réviser les plans de la direction afin d'assurer la rigueur de la transition vers un nouvel auditeur externe, au besoin.
17. Plan d'audit : Examiner, de concert avec l'auditeur externe et la direction, le plan d'audit et la portée de l'audit externe, et déterminer si l'on pourra se fier à la nature et à la portée des procédures d'audit planifiées pour détecter les faiblesses dans les contrôles internes, les fraudes et les autres actes illégaux.
18. Modifications du plan d'audit : Discuter avec l'auditeur externe de toute modification importante requise concernant la démarche ou la portée de son plan d'audit, du traitement par la direction de tout ajustement proposé par l'auditeur externe et des actions ou omissions de la direction qui ont limité ou restreint la portée du travail de l'auditeur externe.
19. Examen des résultats : Examiner, en l'absence de la direction, les résultats de l'audit externe annuel, le rapport d'audit et l'analyse par l'auditeur du rapport de gestion y afférant, et discuter avec l'auditeur externe de la qualité (et non seulement de l'acceptabilité) des principes comptables employés, des traitements de rechange de l'information financière ayant été discutés avec la direction, des ramifications de leur emploi et du traitement privilégié par l'auditeur, et de toute autre communication importante avec la direction.
20. Désaccords avec la direction : Régler les désaccords survenus entre la direction et le vérificateur externe concernant la présentation de l'information financière.
21. Communications écrites importantes : Réviser toute autre communication écrite importante entre l'auditeur externe et la direction, y compris la lettre de gestion post-audit contenant les recommandations de l'auditeur externe, la réponse de la direction et, par la suite, faire le suivi des faiblesses relevées.
22. Autres questions relatives à l'audit : Examiner toute autre question liée à l'audit externe devant être communiquée au comité selon les normes d'audit généralement reconnues.
23. Rencontres avec l'auditeur externe : Rencontrer l'auditeur externe en l'absence de la direction au moins une fois par trimestre pour discuter et examiner certaines affaires particulières, comme il convient, et toute question importante que l'auditeur souhaite soumettre à l'étude du comité.
24. Correspondance : Réviser, de concert avec la direction et l'auditeur externe, la correspondance avec les autorités de réglementation ou les organismes gouvernementaux, les plaintes d'employé et les rapports publiés qui soulèvent des questions importantes concernant les états financiers ou les politiques comptables de la société.
25. Indépendance : Au moins une fois par année, et avant que l'auditeur externe ne publie son rapport sur les états financiers annuels, examiner et confirmer l'indépendance de l'auditeur externe au moyen de discussions avec l'auditeur sur sa relation avec la société, ce qui comprend

notamment les détails entourant tout service non lié à l'audit. Considérer les dispositifs de protection déployés par l'auditeur externe pour réduire au minimum les menaces à son indépendance, et faire le nécessaire pour éliminer tout facteur pouvant compromettre, en réalité ou en apparence, l'indépendance de l'auditeur externe. Prendre en compte le nombre d'années depuis lesquelles le principal associé en audit est affecté à la société, et considérer le bien-fondé de recommander au conseil l'adoption d'une politique de rotation des principaux associés en audit plus fréquemment que tous les cinq ans, comme l'exigent les règles du Conseil canadien sur la reddition de comptes.

26. Services d'audit et services non liés à l'audit : Approuver au préalable tous les services importants non liés à l'audit que l'auditeur externe fournira à la société, en fonction de la compatibilité du service avec l'indépendance de l'auditeur externe.
27. Politiques d'embauche : Examiner et approuver les politiques d'embauche à l'égard des associés, des employés et des anciens associés et anciens employés de l'auditeur externe actuel et de l'ancien auditeur externe.
28. Contrôle de la qualité : Au moyen des outils de l'initiative d'amélioration de la qualité de l'audit du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC), mener des évaluations officielles du cabinet d'audit externe et de la qualité de son audit externe. Une fois par année, réaliser une évaluation de l'audit externe, et une fois par cycle de cinq ans, réaliser un examen complet du cabinet d'audit externe.

d) Gestion des risques

29. Caractère adéquat des politiques et des procédures : Examiner et évaluer le caractère adéquat des politiques et des procédures de gestion des risques en ce qui concerne la détection des principaux risques de la société chaque année. Examiner et réviser le caractère adéquat de la mise en œuvre de systèmes appropriés pour atténuer et gérer les risques, et faire rapport régulièrement au conseil.

e) Régimes de retraite/de pension

30. Surveillance : Réviser et évaluer les rapports de la direction sur la surveillance des régimes de retraite ou de pension, ce qui comprend :
 - a) l'examen des contrôles et des processus de la direction en ce qui concerne l'administration des activités de placement, les rapports financiers et la capitalisation des régimes;
 - b) sous réserve des exceptions où le pouvoir de nomination est confié à une autre partie en application des documents du régime, la confirmation des nominations suivantes pour la gestion des régimes :
 - Fiduciaire,
 - Gestionnaire de placements;
 - c) Examiner les hypothèses actuarielles employées pour l'évaluation, y compris le taux de rendement des investissements et le taux d'actualisation ayant servi à déterminer les besoins de capitalisation;
 - d) Réviser et approuver les objectifs et les directives de placement des régimes chaque année, et les modifier si nécessaire;
 - e) Examiner le rendement des placements des fonds et évaluer les gestionnaires de placement et leur conformité aux objectifs de placement et aux lois applicables.

f) Conformité

31. Dépôt des documents exigés auprès des autorités de réglementation : Examiner, de concert avec la direction, la relation de la société avec les autorités de réglementation ainsi que les échéances et l'exactitude des documents déposés par la société auprès des autorités de réglementation.
32. Code de conduite et d'éthique : Examiner le code de conduite et d'éthique de la société et confirmer que des dispositifs adéquats et efficaces sont en places pour en assurer le respect. Veiller à ce que le code de conduite et d'éthique soit publié dans le rapport annuel ou la circulaire de la société au moins tous les trois ans ou après une modification importante. Autrement, vérifier auprès de la direction qu'une version à jour du code de conduite et d'éthique est publiée sur le site Web de la société.

g) Opérations entre personnes apparentées

33. Opérations entre apparentés : Examiner, de concert avec la direction, les opérations entre personnes apparentées et l'élaboration de politiques et de procédures liées à ces transactions.

h) Liens avec le conseil et présentation de rapports au conseil

34. Caractère adéquat de la charte : Examiner et évaluer le caractère adéquat de la charte du comité chaque année et soumettre les modifications proposées par le comité d'audit au comité de la gouvernance et des nominations.
35. Communication de l'information : Voir à la communication suffisante de la charte du comité, et des autres renseignements devant être communiqués au titre des lois applicables, dans la notice annuelle de la société et tous les autres documents applicables.
36. Rapports : Faire régulièrement rapport au conseil des activités du comité, des questions qu'il étudie et des recommandations y afférentes.

i) Audit interne

37. Charte d'audit : Approuver la charte d'audit interne.
38. Surveillance : Approuver les décisions concernant la nomination et la destitution de l'auditeur interne. Examiner les nominations, les remplacements et les destitutions de l'auditeur interne, y donner son agrément et s'assurer qu'il n'y a pas de restriction ni de limitation injustifiée à cet égard.
39. Plan d'audit : Approuver le plan d'audit annuel et toutes les modifications majeures du plan. Étudier les résultats de l'activité d'audit interne par rapport à son plan.
40. Qualité de la prestation : Au moins une fois par année, évaluer la qualité de la prestation de l'auditeur interne.
41. Efficacité : Examiner l'efficacité de la fonction d'audit interne, notamment en ce qui concerne sa conformité avec la définition de l'audit interne, le Code de déontologie et les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'Institute of Internal Auditors.
42. Réunion privée : Rencontrer régulièrement l'auditeur interne en privé afin de discuter de toute question qui, de l'avis du comité ou de l'auditeur interne, doit être discutée en privé.

Présidence

Le conseil nommera chaque année le président du comité. Le président doit posséder des compétences en comptabilité et en finances. En l'absence du président, ou si le poste est vacant, le comité peut choisir un autre membre comme président. Le président aura le droit d'exercer tous les pouvoirs du comité entre les réunions, mais il tentera de faire participer tous les autres membres, comme il convient, avant d'exercer un pouvoir; dans tous les cas, il avisera les autres membres de toute décision prise et de tout pouvoir exercé.

Réunions

Le comité se réunira à la demande de son président, mais au moins quatre fois par année. Les avis de convocation seront envoyés à tous les membres du comité, aux co-chefs de la direction et au chef de la direction financière de la société, au président du conseil et à tous les autres administrateurs.

Quorum

Le quorum consistera en la majorité des membres du comité, présents en personne, par téléconférence ou par vidéoconférence.

Destitution et vacance

Un membre peut quitter le comité, il peut être destitué et remplacé par le conseil à tout moment et il cesse automatiquement d'être membre dès qu'il cesse d'être administrateur. Le conseil pourvoira les postes vacants du comité en nommant des administrateurs du conseil, conformément à l'article 2 de la présente charte. Sous réserve des exigences du quorum, en cas de vacance dans le comité, les membres restants exerceront l'ensemble des pouvoirs du comité.

Experts et conseillers

Le comité peut embaucher ou nommer, aux frais de la société, les experts et les conseillers dont il estime avoir besoin pour exécuter ses fonctions et il peut fixer et payer leur rémunération. Le comité d'audit avisera le comité de la gouvernance de ses actions à cet égard.

Secrétaire et procès-verbaux

Le secrétaire de la société, ou toute autre personne nommée par le président du comité, agira en qualité de secrétaire du comité. Les procès-verbaux du comité seront établis par écrit et dûment inscrits dans les livres de la société. Les procès-verbaux du comité seront distribués à tous les membres du conseil, avec copie aux co-chefs de la direction.